

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
26° ALGER
28° TAMANRASSET
p. 2

Dimanche 17 Mars 2013 - 5 Jumada Al-Awwal 1434 - N° 223 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



RÉUNION À NOUAKCHOTT DES PAYS VOISINS DU MALI Sécurité : l'arme du développement

La coopération dans le domaine du renseignement et du contrôle des frontières sera à l'ordre du jour de la réunion des pays voisins du Mali à laquelle prend part à partir d'aujourd'hui le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et

africaines, M. Abdelaâziz Messahel, à Nouakchott en Mauritanie.

Cette réunion qui est d'une extrême importance, traitera d'un sujet en rapport avec la sécurité dans la région.

La coopération dans ce domaine est devenue nécessaire compte tenu de la

situation au Mali et dans la région du Sahel.

L'instabilité en Tunisie et en Egypte, aggravée par la guerre au Mali et la circulation d'armes provenant de Libye, imposent aux pays de coopérer et de renforcer leurs frontières.

Page 7

LE PREMIER MINISTRE DANS LA WILAYA DE BÉCHAR LE SENS D'UNE VISITE



Des facultés de médecine à Laghouat, Ouargla et Béchar

La poursuite du développement local, la prise en charge de la demande sociale et la relance de plusieurs projets socio-économiques dans la wilaya de Béchar étaient hier au menu de la visite d'une journée du Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Accompagné d'une importante délégation gouvernementale, le Premier ministre a inspecté plusieurs projets d'importance pour le développement social et économique, mais également culturel pour la capitale de la Saoura.

P.p 3 à 5

ILS SERONT DÉCERNÉS LE 19 MARS

Trophées du Mérite National de la Paix et la Réconciliation

Page 24



L'EMPLOI DANS LE SUD

Nouvelles mesures pour faciliter l'accès au foncier agricole

Page 4

JUSTICE

Le Conseil d'Etat a tranché 8000 affaires en 2012

Page 6

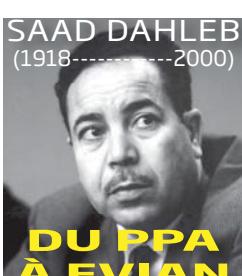
SCIENCE et VIE

Cholestérol

Cholestérol le vrai/faux des aliments à consommer

Pages 12, 13

HISTOIRE



SAAD DAHLEB (1918-2000)

DU PPA À EVIAN

COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN (COA)

MUSTAPHA BERRAF
retour aux sources



Nos pages sports p.p 19 à 23

CONSTANTINE

LE WALI L'A ANNONCÉ HIER

Des postes de police dans les nouvelles cités

Page 2



MÉTÉO 26° à Alger

REGIONS NORD : RETOUR EN SOIRÉE DE LA PLUIE

• Prédominance d'un temps généralement souvent voilé et orageux à partir de la soirée vers les régions Ouest puis les régions Centre en cours de nuit. Les vents seront de Sud à Sud-Ouest. La mer sera peu agitée.

28° à Tamanrasset

REGIONS SUD : FOYES ORAGEUX ISOLÉS APRÈS-MIDI

• Temps souvent voilé avec foyers orageux isolés à partir de l'après-midi. Les vents seront de Sud-Ouest 30/50 km/h avec soulèvements de sable.

Alger	max	26°	min	14°
Oran	max	25°	min	13°
Annaba	max	25°	min	14°
Béjaïa	max	27°	min	15°
Tamanrasset	max	28°	min	15°

HIER
À 10H49
À AÏN AZEL
(SÉTIF)

Secousse tellurique de 4,3 sur l'échelle de Richter

• Aucune perte humaine ni dégâts matériels enregistrés

La secousse tellurique de magnitude 4,3 sur l'échelle de Richter, survenue samedi à 10h49 à Aïn Azel (50 km au sud de Sétif), n'a enregistré aucune perte humaine ni provoqué de dégâts matériels, selon la Protection civile et les témoignages recueillis sur place par l'APS. L'épicentre de ce tremblement de terre, ressenti «avec plus ou moins d'intensité» dans plusieurs localités environnantes comme Ain Oulmene, Salah Bey et Hamma Boutaleb, a été localisé, selon le Centre de recherche en astrophysique et géophysique (CRAAG), à 17 km sud-est de Aïn Azel.

DEMAIN LUNDI À 10 H À L'ENSSP (BEN AKOUN)

Conférence de M. Réda Malek sur «Les accords d'Evian»



A l'occasion de la commémoration de la fête de la Victoire, l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques (ENSSP) reçoit demain lundi à 10h M. Réda Malek ancien porte-parole du GPRA qui donnera une conférence sur «Les accords d'Evian».

DEMAIN À 9H AU MOUFLON D'OR 1^e forum du journal Elraeed

Le journal Elraeed, organise demain à 9h à l'hôtel Mouflon d'Or, son premier Forum. Le thème inaugural s'intéresse à la presse nationale «vision et avenir», qui sera animé par des universitaires et des syndicalistes du sec-

ondaire.

Des postes de police seront opérationnels «très prochainement» dans toutes les cités et les groupements d'habitations nouvellement créés dans la wilaya de Constantine, a indiqué hier le wali, M. Noureddine Bedoui.

Il s'agit là d'une «mesure préventive» devant permettre d'assurer la sécurité des citoyens résidant dans ces cités,

CE MATIN À 10H AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS Conférence-débat sur le thème : «Stratégie diagnostique et thérapeutique des cancers thyroïdiens différenciés»

Le P^r Sid Ali Bensafar, chef de service de la clinique chirurgicale B du CHU Mustapha, sera ce matin à 10h, l'invité du Forum de DK News, dans le cadre d'une conférence-débat intitulée «Stratégie diagnostique et thérapeutique des cancers thyroïdiens différenciés». La rencontre aura lieu au siège de notre publication (3, rue Djurdjura face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun).



PARLEMENT-ANP Une délégation de l'APN dimanche à l'INCC d'Alger

Une délégation de la commission de la défense nationale à l'Assemblée populaire nationale (APN), conduite par le président de la commission, M. Hassan Bounebla, effectuera aujourd'hui une visite à l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC) d'Alger, relevant de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué de l'APN.

Elle effectuera aussi, le 25 mars prochain, une visite à la base centrale de logistique (BCL) de Beni Mered (Blida). La délégation avait effectué mercredi une visite à l'Hôpital militaire de Aïn Naâdja (Alger), rappelle-t-on.

CE MATIN À 9H30,

AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Conférence sur «L'impact de la charte pour la paix et la réconciliation, et le rôle de la Sûreté nationale dans l'instauration de la sécurité et la stabilité»

Le forum de la Sûreté nationale accueillera ce matin, à 9h30, au pavillon de la Sûreté nationale (Palais des expositions), le Dr Ahmed Mizab, président de la Haute commission nationale indépendante pour la remise des trophées du mérite national de la paix et la réconciliation, dans le cadre d'une conférence sur «l'impact de la charte pour la paix et la réconciliation, et le rôle de la Sûreté nationale dans l'instauration de la sécurité et la stabilité».

Une rencontre des directeurs des Ecoles nationales supérieures maghrébines est prévue demain à l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO). Cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre de l'échange d'expérience et de bonne pratique en matière de modernisation de la gouvernance universitaire, a pour objectif de contribuer au développement de l'enseignement supérieur dans l'espace scientifique, technologique et culturel du Maghreb.

DU 18 AU 23 MARS À LA SAFEX Exposition : «50 ans de diplomatie : mémoires et réalisations»

Le ministère des Affaires étrangères organise une exposition sous le thème «50 ans de diplomatie: mémoires et réalisations» du 18 au 23 mars au Palais des expositions (Safex-pavillon Rhumel) à Alger, a indiqué vendredi un communiqué de ce ministère. Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, cette exposition est organisée dans le cadre de la célébration du 50^e anniversaire de l'indépendance, précise la même source.

LE WALI L'A ANNONCÉ HIER

Des postes de police dans toutes les nouvelles cités de Constantine

en attendant l'ouverture des Sûretés urbaines en cours de réalisation dans les nouveaux groupements d'habitation, a souligné le wali en marge d'un conseil de wilaya.

Le renforcement de la sécurité dans les nouvelles cités à forte concentration de population, notamment à la nouvelle ville Ali Mendjeli, figure parmi les priorités actuelles des auto-

rités locales qui s'attendent à prévenir les citoyens de toutes les formes de délinquance et de banditisme, a encore souligné le wali.

M. Bédoui a également indiqué, dans ce contexte, que cinq sûretés urbaines sur les six dont a bénéficié la nouvelle ville Ali Mendjeli dans le cadre du programme spécial de mise à niveau de cette agglomération,

seront ouvertes «d'ici l'été prochain», en plus d'une sûreté de daïra qui sera fonctionnelle «avant la fin de l'année 2013» dans cette même nouvelle ville. Ces nouvelles structures de sécurité seront en mesure de combler le déficit enregistré dans cette nouvelle ville en matière de sécurité des citoyens et de leurs biens, a estimé le même responsable.



LE PREMIER MINISTRE DANS LA WILAYA DE BÉCHAR

LE SENS D'UNE VISITE

● Développement local et prise en charge de la demande sociale locale

La poursuite du développement local, la prise en charge de la demande sociale et la relance de plusieurs projets socio-économiques dans la wilaya de Béchar étaient hier au menu de la visite d'une journée du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Accompagné d'une importante délégation gouvernementale, le Premier ministre a inspecté plusieurs projets d'importance pour le développement social et économique, mais également culturel pour la capitale de la Saoura.

Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, a permis au Premier ministre de prendre connaissance de l'état d'avancement des travaux de réalisation d'un centre anticancéreux (CAC), de 140 lits localisé au nord de la ville de Béchar.

Cette structure, mise en chantier en décembre dernier pour un coût de 677 millions de dinars dégagés au titre du Programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), sera réceptionnée au mois d'octobre 2015, a-t-on signalé. M. Sellal s'est ensuite du projet de réalisation d'une imprimerie de presse dont la réalisation a été entamée en février dernier par la Société d'impression d'Alger (SIA), avec une enveloppe de 689 millions de DA dont 305 millions de DA provenant des fonds propres de la SIA.



Cette unité à vocation régionale, dont la mise en service est prévue en novembre prochain, aura une capacité de tirage de 35 000 exemplaires/heure des différents titres de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. Elle a également une capacité d'impression quotidienne de 50 000 livres et ouvrages, notamment scolaires.

Par la suite, M. Sellal a inauguré la nouvelle gare routière de la ville, réceptionnée au mois de novembre 2012. Cette gare de classe «A», dont le coût de réalisation et des équipements est de plus de 348 millions de DA, devrait fluidifier à l'avenir le flux des différentes dessertes du transport terrestre des voyageurs à travers la wilaya. Le Premier ministre a, d'autre part, visité la nouvelle gare ferroviaire de Béchar, dont la réalisation a été

rendue nécessaire du fait de la forte demande sur le secteur des transports dans cette wilaya, qui dessert plusieurs autres wilayas du sud du pays, notamment Tindouf et Adrar. La réalisation de cette gare s'imposait également après la réception et la mise en service de la liaison ferroviaire Béchar-Mécheria-Oran. Cette gare ferroviaire dont le coût de réalisation est de 348 millions de dinars, est en voie d'achèvement.

Lycées agricoles pour jeunes exploitants

A Béchar, le Premier ministre est revenu par ailleurs sur les mesures prises par le gouvernement pour encourager les jeunes à travailler la terre, notamment par la création prochaine de lycées agricoles et l'encouragement des investissements

agricoles. Le Premier ministre, qui visitait une exploitation agricole à Hassi El Houari, au nord de la ville, a annoncé que deux lycées agricoles seront réalisés à Mascara et El Oued, dans une première phase, avant de généraliser ce genre d'établissements au niveau des wilayas à vocation agricole.

La formation dans les métiers de l'agriculture est «la seule solution pour relancer le secteur et créer de l'emploi notamment au Sud car, a-t-il dit, «il n'est pas question d'importer la main-d'œuvre agricole». «Les ressources financières sont disponibles, et il faudrait encourager les jeunes à travailler la terre et tous les métiers agricoles tels que le forage et les travaux de mise en valeur», a lancé M. Sellal à l'adresse d'un groupe d'exploitants agricoles du périphérie irri-

gué d'Abadla.

Au niveau de cette exploitation agricole, qui a bénéficié d'un soutien du Fonds national du développement de l'investissement agricole (FNDIA) pour 21,7 millions de DA, le Premier ministre a procédé à la remise de contrats de concession agricole au profit de dix bénéficiaires. M. Sellal a visité auparavant le marché de proximité de Haf El Inara où il a remis des décisions d'attribution de stands commerciaux à onze jeunes bénéficiaires.

D'un coût de 40,8 millions de DA, cette infrastructure commerciale qui compte 232 stands, a été réalisée dans le cadre des plans communaux de développement (PCD), selon les explications fournies sur place à M. Sellal. Les daïras d'Abadla, de Beni Abbes et de Beni Ounif bénéficieront chacune d'un marché de proximité pour absorber les activités commerciales informelles, a indiqué de son côté le wali de Béchar, Abdelghani Zaâlane. Les indicateurs de développement économique évoluent positivement dans le sud du pays, particulièrement en termes d'emplois, de logements et de services publics, a indiqué de son côté à des journalistes couvrant cette visite le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia.

«Les indicateurs économiques dans le Sud sont au même niveau que dans le nord du pays, voire meilleurs notamment en matière de scolarisation, de logement et d'électrification», a-t-il ajouté.

Boualem Branki

Le développement des régions du sud du pays est devenu ainsi donc la grande priorité du gouvernement. Ce n'est pas, en réalité, une nouveauté, tant il est vrai que les pouvoirs publics ont toujours consacré la partie du lion à ces régions tant en matière d'efforts financiers que de projets socio-économiques. A Béchar où il a effectué hier une visite de travail, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a pu mesurer l'amplitude des réalisations effectuées jusqu'ici, et les grands chantiers en cours dans cette wilaya connue pour être un creuset agricole et minier. Et c'est à partir de Béchar que le ministre de l'intérieur Daho Ould Kablia confirme ce que beaucoup contestaient: «les indicateurs de développement économique évoluent positivement dans le sud du pays, particulièrement en terme d'emplois, de logements et de services publics». Il précise: «Les indicateurs économiques dans le Sud sont au même niveau que dans le nord du pays, voire meilleurs notamment en matière de scolarisation, de logement et d'électrification». Et, par conséquent, «la situation en matière d'emploi évolue positivement dans les wilayas du Sud». C'est là un constat d'un responsable du gouvernement, et qui donne en réalité la pleine mesure des efforts déployés dans le cadre du programme de développement du Président Bouteflika pour mettre à niveau le Nord et le Sud dans l'ensemble des domaines d'activités. Mais également en termes de satisfaction de la demande sociale, d'amélioration des services publics et d'accès à

beaucoup de secteurs, notamment la santé, l'éducation et le logement. Du reste, ces préoccupations sont au-devant de l'agenda de travail du gouvernement dont le plan d'action englobe l'ensemble de la demande sociale, et pas seulement l'emploi et le logement, mais également d'autres facteurs de développement, comme la stimulation de la croissance économique par la création d'emplois productifs, l'amélioration de la productivité des entreprises et exploitations agricoles, outre la mise en place d'un ensemble de mécanismes facilitant autant l'investissement productif que l'accès aux sources de financement. C'est donc à un vaste chantier social que les pouvoirs

publics sont en train de faire face, avec comme mission principale l'amélioration, globalement, des conditions de vie des Algériens, et le relèvement de leur niveau de vie.

A Béchar comme lors de ses précédentes visites sur le terrain, M. Sellal a confirmé donc cette volonté des pouvoirs publics, sinon de son gouvernement de concrétiser "jusqu'au dernier point" le programme de développement préconisé par le Président Bouteflika, qui a mis le paquet en y injectant une somme faramineuse: 286 milliards de dollars.

Mais, cela n'est pas assez, dirions-nous, pour ce peuple magnifique qui s'apprête à célébrer le 19 mars 1961, date à laquelle l'occupant français avait enfin abdiqué devant la volonté du peuple algérien d'obtenir son indépendance. C'est, en somme, la grande finalité de tous ces programmes économiques et sociaux: répondre à la demande des Algériens et à leur souhait de vivre dans leur pays dignement.

LEÇONS

M. Sellal satisfait du sit-in des jeunes de Ouargla

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, s'est dit hier à Béchar «content» du récent sit-in des jeunes de Ouargla qui réclamaient leur droit au travail d'une manière pacifique sans avoir eu recours à la violence. «Je suis content du sit-in des jeunes à Ouargla, car il est tout à fait légitime de réclamer son droit au travail. Oui, il est du droit de ces jeunes de demander du travail», a déclaré M. Sellal, lors d'une rencontre nationale de l'Union générale des étudiants algériens (UGEA) à l'université de Béchar sur le thème «Rôle de l'université dans la consolidation et la consécration de la culture de la paix».

Il a, notamment, salué la manière choisie par ces jeunes protestataires pour présenter leurs revendications. «Une manière loin de toute sorte de violences», a-t-il insisté. «Ces protestataires ont appelé à l'unité du pays et à l'instauration de la paix et la stabilité de la société algérienne. Ils n'ont pas appelé à la violence», a-t-il noté.

Le Premier ministre a appelé, à la même occasion, la jeunesse algérienne à garder confiance en son pays, affirmant que l'Etat algérien ne ménagera aucun effort pour être à la hauteur de cette confiance. «Gardez confiance en votre pays», a-t-il dit, ajoutant que l'Etat a confiance en son peuple et en sa jeunesse et que le moment était venu pour que les Algériens se réconcilient entre eux. Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a entamé hier une visite de travail dans la wilaya de Béchar dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République. Il était accompagné d'une importante délégation ministérielle.

M. Sellal annonce l'ouverture prochaine de facultés de médecine à Laghouat, Ouargla et Béchar

Le Premier ministre, a annoncé à Béchar l'ouverture prochaine de trois facultés de médecine dans les wilayas de Laghouat, Ouargla et Béchar. S'exprimant à l'ouverture de la rencontre nationale de l'Union générale des étudiants algériens (UGEA) sur le thème: «Le rôle de l'université dans la consolidation et la consécration de la culture de la paix», M. Sellal a précisé que les décrets exécutifs portant création des dites facultés ont été signés la semaine dernière. Il a indiqué, à ce sujet, que la décision de création des trois facultés a été prise par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Il a ajouté qu'il avait pris toutes les mesures et dispositions pour que les trois facultés de médecines soient ouvertes lors de la prochaine rentrée universitaire. Le Premier ministre a évoqué d'autres futurs projets dans ces trois wilayas, à savoir notamment des centres hospitalo-universitaires.

M. Sellal, en visite de travail d'une journée à Béchar, à la tête d'une importante délégation ministérielle, a inspecté hier plusieurs projets d'une grande importance pour le développement de cette wilaya du Sud-ouest du pays. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, a permis au Premier ministre de prendre connaissance de l'état d'avancement des travaux de réalisation d'un centre anticancéreux (CAC), de 140 lits localisé au nord de la ville de Béchar. Auparavant, M. Sellal avait visité les chantiers des nouveaux pôles universitaires et urbains de la route de Lahmar ainsi que celui du nouveau pôle urbain Zone Bleue, et il avait procédé à la mise en service de la clinique ophthalmologique réalisée dans le cadre de la coopération algéro-cubaine. Il s'est également enquis du projet de réalisation d'une imprimerie de presse dont la réalisation a été entamée en février dernier par la Société d'impression d'Alger (SIA), avec une enveloppe de 689 millions de DA dont 305 millions de DA provenant des fonds propres de la SIA. Il avait inauguré la nouvelle gare routière de la ville, réceptionnée au mois de novembre 2012. Cette gare de classe «A», dont le coût de réalisation et des équipements est de plus de 348 millions de DA, devrait fluidifier à l'avenir le flux des différentes dessertes du transport terrestre des voyageurs à travers la wilaya. Le Premier ministre avait, d'autre part, visité la nouvelle gare ferroviaire de Béchar, dont la réalisation a été rendue nécessaire du fait de la forte demande sur le secteur des transports dans cette wilaya, qui dessert plusieurs autres wilayas du sud du pays, notamment Tindouf et Adrar. M. Sellal avait visité, auparavant, le marché de proximité de Haï El Inara où il avait remis des décisions d'attribution de stands commerciaux pour onze jeunes bénéficiaires. Les daïras d'Abadla, de Béni Abbes et de Béni Ounif bénéficieront chacune d'un marché de proximité pour absorber les activités commerciales informelles.

Mise en service de la clinique ophthalmologique algéro-cubaine

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a procédé hier à Béchar à la mise en service de la clinique ophthalmologique réalisée dans le cadre de la coopération algéro-cubaine. En visitant les différents services de cette clinique spécialisée dans toutes les pathologies de l'œil et dont la capacité d'accueil est de 40 lits, M. Sellal s'est enquis des conditions d'accueil et de la qualité des soins prodigués aux patients. Il a également reçu des informations sur la prise en charge des patients, la couverture sanitaire et a mis l'accent sur la nécessité de couvrir les localités limitrophes à Béchar. Auparavant, M. Sellal avait visité les chantiers des nouveaux pôles universitaires et urbains de la route de Lahmar ainsi que celui du nouveau pôle urbain Zone Bleue. Il a donné des instructions fermes pour le respect des délais d'achèvement des travaux des projets lancés et pour assurer toutes les commodités nécessaires afin de garantir au citoyen un cadre de vie adéquat.

AGRICULTURE

Vert, le Sud !

Le Premier ministre est revenu sur les mesures prises par le gouvernement pour encourager les jeunes à travailler la terre, notamment par la création prochaine de lycées agricoles et l'encouragement des investissements agricoles.



Le Premier ministre, qui visitait une exploitation agricole à Hassi El Houari, au nord de la ville, a indiqué que deux lycées agricoles seront réalisés à Mascara et El Oued, dans une première phase, avant de généraliser ce genre d'établissements au niveau des wilayas à vocation agricole. La formation dans les métiers de l'agriculture est «la seule solution» pour relancer le secteur et créer de l'emploi notamment au Sud car, a-t-il poursuivi, «il n'est pas question d'importer la main-d'œuvre agricole».

«Les ressources financières sont disponibles et il faudrait encourager les jeunes à travailler la terre et tous

les métiers agricoles tels que le forage et les travaux de mise en valeur», a lancé M. Sellal à l'adresse d'un groupe d'exploitants agricoles du périphérie irrigué de Abadla. Au niveau de cette exploitation agricole, qui a bénéficié d'un soutien du Fonds national du développement de l'investissement agricole (FNDIA) pour 21,7 millions de DA, le Premier ministre a procédé à la remise de contrats de concession agricole au profit de dix bénéficiaires.

M. Sellal a visité auparavant le marché de proximité de Haï El Inara où il a remis des décisions d'attribution de stands commerciaux à onze jeunes bénéficiaires. D'un coût de 40,8 mil-

lions de DA, cette infrastructure commerciale qui compte 232 stands, a été réalisée dans le cadre des plans communaux de développement (PCD), selon les explications fournies sur place à M. Sellal.

Sept entreprises ont participé à la construction de ce marché de proximité pour livrer cette infrastructure dans un délai court, a-t-on souligné.

Les daïras de Abadla, de Béni Abbes et Béni Ounif bénéficieront chacune d'un marché de proximité pour absorber les activités commerciales informelles, a indiqué de son côté le wali de Béchar, M. Abdelghani Zaâlane.

EMPLOI

Nouvelles mesures pour faciliter l'accès au foncier agricole

Une nouvelle instruction interministérielle portant des mesures incitatives à l'investissement agricole et à la création d'emplois durables dans les régions du Sud vient d'être signée, a-t-on appris hier auprès du ministère de l'Agriculture et du développement rural.

Ces mesures portent sur l'allégement des procédures d'accès au foncier agricole, de création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage et d'emplois durables dans les wilayas du Sud», indique cette instruction dont l'APS détient une copie.

«La facilitation de l'accès au foncier agricole dans le cadre de la mise en valeur des terres (...) constitue une préoccupation constante des pouvoirs publics du fait des énormes potentialités que renferment ces régions en ressources hydriques et en terres à exploiter et à valoriser», souligne le même document.

Les wilayas du Sud constituent aussi des «gisements importants» d'emplois et de production agricole pour peu que les procédures d'investissement soient allégées, selon le même texte. Un programme «important» envisagé par les pouvoirs publics vise à atteindre un million d'hectares productifs à moyen terme, précise l'instruction adressée aux directeurs de wilaya des ressources en eau, des services agricoles, aux conservateurs

soutien au développement. L'autre mesure prise est liée à l'installation des concessionnaires retenus par les commissions de daïra dans le cadre de la circulaire n° 108 liée à la création de nouvelle exploitation agricole et d'élevage.

L'Office national des terres agricoles (ONTA) devra accompagner les concessionnaires pour la constitution des dossiers nécessaires à l'établissement des actes de concession, alors que les walâs devraient prendre toutes les mesures pour accélérer les procédures d'établissement de ces actes.

Les concessionnaires bénéficieront d'une formation dans les techniques agricoles et la gestion de l'exploitation, dès leur recrutement par l'EAGR à travers des contrats à durée déterminée en vue de participer aux travaux de mise en valeur, et ce, jusqu'à la mise en production des parcelles concédées», explique-t-on dans le document. Dans ce cadre, les responsables des établissements de formation agricole de Timimoun et de Touggourt, en collaboration avec les DSA concernés et l'EAGR, doivent mettre en place immédiatement des programmes de formation appropriés et de préparer les conditions d'accueil des concessionnaires», indique encore le document.

Dès qu'un périphète de mise en valeur est identifié par la commission d'orientation de développement agricole de la wilaya, un contrat est formalisé avec l'Entreprise algérienne de Génie rural (EAGR) pour engager les opérations hydro-agricoles des périphétres concernés, sur la base des opérations inscrites dans le Fonds du Sud et les plans de

phase de mise en production. Cela consiste en l'approvisionnement en intrants, en l'acquisition éventuelle de machines agricoles, en l'encadrement technique pour le respect des itinéraires techniques de production et de toute autre action favorisant le succès de l'opération».

Outre les mesures incitatives décidées au profit des wilayas du Sud, dans la loi de finances complémentaire 2011 notamment en matière de redevance du droit de concession (au dinar symbolique), il a été décidé d'allonger la durée de la bonification totale du crédit «Et-tahadi» à cinq années au lieu de trois actuellement.

«Il est attendu avec toutes ces mesures une mobilisation réelle des acteurs concernés et en particulier des concessionnaires, non seulement la création d'emplois productifs et durables, mais aussi l'émergence de véritables pôles de production avérés au profit des populations locales ainsi que la participation au renforcement de la sécurité alimentaire du pays», précise le document. Selon le ministère de l'Agriculture, 18,3% de la valeur de la production agricole nationale provient des dix wilayas du Sud, essentiellement Biskra et El Oued. Le ministère escompte atteindre «dans les meilleurs délais possibles» un taux de 30%.

APS

OULD KABLIA :

Le phénomène du kidnapping d'enfants «nous préoccupe énormément»

Le phénomène de kidnapping d'enfants est une question qui nous préoccupe énormément», a déclaré hier à Béchar le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia.

S'exprimant à la presse, en marge de la visite de travail du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans cette wilaya, le ministre a affirmé que «cette question nous préoccupe énormément, malgré le fait que beaucoup d'affaires de ce type ont été élucidées par les services de sécurité». Le ministre de l'Intérieur a, en outre, annoncé la tenue d'une réunion aujourd'hui avec l'ensemble des représentants des secteurs



concernés pour l'examen des différents aspects opérationnels de prévention et de lutte contre ce type de crimes, notamment la Sureté et la Gendarmerie nationales, qui disposent de moyens pour résoudre ce

type de criminalité.

Au cours de cette rencontre, seront aussi examinés les différents aspects psychologiques de prévention et de lutte contre ce genre de crimes, a ajouté Ould Kablia.

«Hausse des indicateurs de développement économique dans le sud du pays»

Les indicateurs de développement économique évoluent positivement dans le sud du pays, particulièrement en terme d'emplois, de logements et de services publics, a affirmé le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia.

«Les indicateurs économiques dans le Sud sont au même niveau que dans le nord du pays, voire meilleurs notamment en matière de scolarisation, de logement et d'électrification», a souligné dans une déclaration à la

presse M. Ould Kablia, en marge de la visite de travail du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal.

«La situation en matière d'emploi évolue positivement dans les wilayas du Sud», a-t-il ajouté, mais a pour autant reconnu que le chômage est «un phénomène national».

Selon le ministre de l'Intérieur, «il y a actuellement une dynamique économique, qui permet d'encourager la création d'emplois».

SELON ZIARI

40 nouveaux postes budgétaires de médecins spécialistes à Béchar

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelaziz Ziari, a indiqué hier à Béchar que son département ministériel a consacré quarante (40) nouveaux postes budgétaires pour des médecins spécialistes dans cette wilaya du Sud-ouest algérien.

«Nous avons identifié un certain nombre de spécialités y compris celles demandées par les établissements sanitaires de Béchar pour essayer de les pourvoir. Il s'agit de quarante postes budgétaires ouverts aux médecins spécialistes dans le cadre du service civil», a déclaré M. Ziari à la presse en marge de la visite de travail du Premier ministre, M.



Abdelmalek Sellal à Béchar. Il a ajouté que la promotion de médecins spécialistes concernés vient de sortir et que les postes seront occupés «avant la fin du mois de mars». Le ministre a précisé que la «seule solution» au «problème» de la médecine spécialisée à Béchar, dans l'ensemble des régions du Sud ainsi que celles des Hauts-Plateaux est le service civil.

Pour le recrutement direct de médecins spécialistes dans les régions du Sud, M. Ziari a estimé que les médecins devraient être convaincus de leur choix, appelant les diplômés en médecine, natifs de ces régions, de revenir dans leurs région natale pour exercer leur profession.

M. Tou annonce plusieurs projets ferroviaires au profit des régions du Sud

Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a annoncé hier à Béchar l'inscription, au titre de la loi de finances complémentaire pour 2013, de plusieurs projets ferroviaires au profit de plusieurs régions dans le sud du pays.

Il s'agit de la ligne Béchar-Adrar, sur une distance de 700 km, et Bechar-Tindouf, sur un linéaire de 900 km, et ce dans le cadre de l'extension du réseau fer-

roviaire national et régional, a-t-il précisé lors d'une présentation des différentes réalisations du secteur, en présence du Premier ministre M. Abdelmalek Sellal.

La réalisation du tronçon Béchar-Tindouf, en plus de son apport au développement du transport ferroviaire entre ces deux wilayas du Sud, vient aussi dans la perspective de l'exploitation du minerai de fer de Ghar-Djebilet dans la wilaya de

Tindouf, a-t-il souligné.

M. Tou a fait état aussi du lancement prochain des travaux de la ligne ferroviaire Laghouat-Hassi-Messaoud, via Ghardaïa et Ouargla, et celle d'El-Oued-Stihl, en plus du lancement des études de la liaison In-Salah-Tamanrasset.

APS



Sellal appelle la jeunesse algérienne à garder confiance en son pays

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé hier à Béchar la jeunesse algérienne à garder confiance en son pays, affirmant que l'Etat algérien ne ménagera aucun effort pour être à la hauteur de cette confiance.

Sellal qui s'exprimait à l'ouverture de la rencontre nationale de l'Union générale des étudiants algériens (UGEA) sur le thème «Rôle de l'université dans la consolidation et la consécration de la culture de la paix», a rassuré les générations montantes et précisément les étudiants à être confiants à l'égard de l'Etat. «Gardez confiance en votre pays», a-t-il dit, ajoutant que l'Etat a confiance en son peuple et en sa jeunesse et que le moment était venu pour que les Algériens se reconnaissent entre eux. «Nous veillons à fournir tous les efforts pour être à la hauteur de la confiance de la jeunesse algérienne envers l'Etat», a déclaré le Premier ministre aux étudiants de l'université de Béchar.

Il a aussi affirmé la «solidarité» du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, ainsi que du gouvernement avec «tous les Algériens» quels que soient leurs origines ou les régions où ils vivent, en soulignant que l'objectif de l'Algérie est de «maintenir la paix et de la répandre dans toute la société algérienne». «L'unité de l'Algérie se bâtit à travers l'ensemble du territoire national. Le gouvernement algérien ne prend aucune décision sans le principe de la concertation entre toutes les parties susceptibles d'apporter un avis ou une suggestion» a-t-il conclu.

Ouverture prochaine à Tindouf d'une antenne de l'OAIC

Une antenne de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) sera ouverte «très prochainement» dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier des responsables de la Chambre d'agriculture de la wilaya. Cette structure, tant attendue par les agriculteurs et les éleveurs de la région, devrait contribuer à la satisfaction de leurs besoins en aliments de bétail, notamment l'orge, leur épargner les déplacements vers d'autres régions à la recherche de ces produits, et leur fournir les céréales à des prix soutenus fixés par l'Etat, a précisé le président de la Chambre de l'agriculture. M. Boughenama a qualifié l'ouverture de cette antenne «d'acquis» pour la wilaya de Tindouf et le fruit des recommandations soulevées au ministère de l'Agriculture et du développement rural lors d'une réunion de concertation sur le développement local, tenue dernièrement dans la wilaya d'Adrar.

JUSTICE

Le Conseil d'Etat a tranché près de 8000 affaires en 2012

Le Conseil d'Etat a tranché en 2012 près de 8000 affaires sur un total de 8 769 affaires enregistrées durant la même période, la majorité concernent les litiges fonciers et d'expropriation pour utilité publique.

En 2012, le Conseil a tranché 7625 affaires, la plupart concernant des litiges fonciers et d'expropriation pour utilité publique, a indiqué la présidente du Conseil Fella Henni dans un entretien à l'APS.

Les affaires liées aux litiges sur les marchés publics et celles découlant de l'application de la loi 81-01 sur la cession des biens de l'Etat viennent en deuxième position.

Les autres litiges, a-t-elle précisé, sont peu nombreux par rapport aux précédents, soulignant que le Conseil enregistre chaque année près de 9 000 affaires, avec une augmentation annuelle du volume des affaires administratives.

L'augmentation du volume des affaires administratives, a-t-elle dit, atteste du «degré de conscience du citoyen algérien qui a compris qu'il pouvait ester en justice l'Etat, la wilaya, la commune et toutes les institutions à caractère administratif pour obtenir ou restituer ses droits dans les cas d'abus d'autorité de l'administration et de préjudice aux droits des citoyens.

La présidente du Conseil d'Etat a indiqué qu'une seule affaire administrative requiert une année ou plus pour être tranchée d'autant, a-t-elle dit, que les affaires d'expropriation pour utilité publique sont «le plus souvent épineuses».

BÉCHAR Saisie de 104 kg de kif traité et arrestation de quatre trafiquants



104 kilogrammes de kif traité ont été saisis à Bechar et quatre individus ont été arrêtés, a-t-on appris samedi de source sécuritaire. Les quatre mis

en cause ont été arrêtés au nord de la ville de Bechar, en flagrant délit de déchargement d'un camion la quantité de kif traité pour l'entreposer dans un véhicule léger, a-t-on précisé. L'arrestation de ces individus et la saisie de la quantité de drogue a eu lieu à la suite de renseignements parvenus à la Police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya faisant état de la présence suspecte de deux véhicules et de ces individus, a-t-on ajouté. L'arrivée rapide sur les lieux des policiers a permis la découverte de cette quantité de drogue et l'arrestation des mis en cause pour «détention illégale et trafic de drogue». Les quatre individus ont été placés samedi en détention préventive par la justice, selon la même source sécuritaire.

Mme Henni a relevé le nombre insuffisant des magistrats du Conseil d'Etat au regard du nombre croissant des litiges administratifs plus précisément dans les affaires sus-citées du fait des grands projets de l'Etat.

Le Conseil d'Etat se compose de cinq chambres. La première est chargée des litiges relatifs aux marchés publics et ceux découlant de l'application de la loi de cession des biens de l'Etat tandis que la deuxième est spécialisée dans les contentieux fiscaux et ceux de la fonction publique.

La troisième chambre examine et tranche dans les litiges administratifs et d'urbanisme et la quatrième dans le foncier et l'expropriation pour utilité publique tandis que la cinquième chambre est consacrée au référé, des partis politiques et des organisations professionnelles.

La cinquième chambre a examiné plusieurs affaires relatives aux partis politiques, rejetant plusieurs d'entre elles au motif qu'elles «relèvent des affaires internes des partis et dont le règlement est du ressort des structures du parti et non de la justice», a-t-elle précisé.

Astreinte à l'encontre de l'administration pour l'exécution des décisions de la justice administrative

Quant à l'exécution des décisions du Conseil d'Etat par l'administration, Mme Henni a déclaré qu'il était rare que le ci-

toyen saisisse à nouveau le Conseil d'Etat ce qui «prouve que l'administration exécute les décisions du Conseil qui sont exécutoires».

Les décisions de la justice administrative, a-t-elle ajouté, sont exécutoires, précisant que contrairement à la justice ordinaire l'appel contre un jugement rendu par un tribunal administratif ne bloque pas son application.

Elle a cependant souligné l'existence de plusieurs moyens pour contraindre l'administration à exécuter les décisions du Conseil d'Etat dont la loi 91-02 du 8 janvier 1991 et certaines mesures contenues dans le code de procédure civile et administrative entré en vigueur en avril 2009.

Mme Henni a également évoqué la possibilité d'une astreinte à l'encontre de l'administration pour l'obliger à appliquer les décisions de la justice administrative.

Le Conseil d'Etat a émis des avis sur 9 projets de lois en 2012

Le Conseil d'Etat a émis en 2012 des avis sur 9 projets de lois en dépit du nombre insuffisant des magistrats en son sein, sachant que l'article 119 impose au gouvernement de soumettre tout projet de loi au Conseil d'Etat, selon la juge Henni.

Elle a toutefois souligné que l'avis du Conseil d'Etat sur les projets est consultatif n'obligeant pas le gouvernement à appliquer les propositions formulées, sachant que ce principe est en cours dans tous les pays du monde. Le Conseil d'Etat est la plus haute juridiction dans la justice

administrative à l'image de la cour suprême pour la justice ordinaire. Le Conseil d'Etat et les tribunaux administratifs ont été créés en 1998 mais leur installation a été retardée pour des raisons purement matérielles (manque de locaux et insuffisance du nombre de magistrats). 37 tribunaux administratifs spécialisés dans les affaires dans lesquelles l'administration est partie et dont les jugements font l'objet d'appel devant le Conseil d'Etat. Les tribunaux administratifs ont remplacé les chambres administratives qui étaient situées dans les cours de justice.

L'amendement constitutionnel de 1996 a engendré deux systèmes judiciaires indépendants et parallèles: système ordinaire et système administratif. Les magistrats du Conseil d'Etat exercent, depuis la création de ce dernier, au siège de la cour suprême. L'administration du Conseil se trouve à Alger Centre en attendant la réception de son nouveau local.

Affaires de corruption : «laissons la justice travailler dans la sérénité»

S'agissant des affaires de corruption actuellement devant la justice, Mme Henni a déclaré que la justice ordinaire était compétente dans ce domaine, appelant à «laisser la justice travailler dans la sérénité».

L'obligation de réserve ne permet pas aux magistrats de donner leur avis ou de faire des déclarations sur de tels sujets, a-t-elle conclu.

M. Adoul plébiscité président du parti national Ennasr

Les représentants présents au congrès constitutif du parti national Ennasr ont plébiscité à l'unanimité, samedi à Alger, M. Mahfoudh Adoul président du parti. «Le parti Ennasr «apporte une nouvelle pensée qui repose sur les principes nationaux et les constantes fondamentales tout comme il constitue un trait d'union entre le passé et l'avenir», a indiqué M. Adoul dans une allocution prononcée devant 1065 représentants dont 220 femmes venus de 35 wilayas.

Le parti suggère également «une méthode différente qui bannit toute tutelle de la direction au détriment de la base», a-t-il précisé. Il a estimé à ce propos, que le projet de son parti «réflète un modèle moderne de démocratie, de citoyenneté et de gestion et s'emploie à traiter l'action partisane stérile».

D'autre part, il a appelé à la concrétisation du principe de justice sociale et au renforcement du rôle des instances de contrôle pour faire respecter le principe de séparation des pouvoirs et d'indépendance de la justice afin que régne la quié-

tude parmi les citoyens. M. Adoul a fait remarquer que son parti était ouvert à tous les jeunes et ne posait aucune condition d'adhésion hormis «l'amour de l'Algérie et la loyauté au pays», rappelant que sa formation politique «refuse toute opposition qui sème le chaos».

Il a appelé par ailleurs, à impulser le processus de développement dans les régions du Sud pour mettre fin au phénomène de l'exode. M. Adoul a plaidé enfin, pour le développement des régions sahariennes et leur réhabilitation à travers l'urbanisation et l'amélioration des services outre la relance des projets d'investissement générateurs d'emplois au profit des populations notamment parmi les jeunes.

Les membres du conseil national et du bureau politique également ont été installés en sus des commissions de validation de la qualité de membres et de rédaction des textes, la commission du programme politique du parti ainsi que l'adoption du règlement intérieur et constitutif du parti.

ENLÈVEMENT D'ENFANTS M^e Ksentini pour une condamnation exceptionnelle à la peine capitale

la condamnation à la «peine capitale» de façon «exceptionnelle» à l'encontre des kidnappeurs et tueurs d'enfants a été préconisée samedi à Alger par le président de la Commission nationale de promotion et de protection des droits de l'homme (CNPPDH), Me Farouk Ksentini



«Je suis pour l'abolition de la peine de mort sauf dans certains crimes tels que les enlèvements d'enfants suivis d'assassinats. Elle doit être prononcée à leurs encontre de façon exceptionnelle», a plaidé Me Ksentini lors d'une émission «Nikach El Ousboue» (Débat de la semaine) de la Chaîne I de la Radio nationale.

Il a expliqué, dans le même cadre, que le juge est la seule personne habilitée à décider d'infliger cette sanction capitale, tout en insistant sur la nécessité de respecter la présomption d'innocence des suspects jusqu'à leurs condamnations définitives.

«La question de la peine de mort ne peut être laissée à l'opinion publique, car il revient à la justice et à elle seule de décider de son application ou pas», a-t-il soutenu. Deux enfants, Haroun, 10 ans et Brahim, 9 ans, ont été assassinés et affreusement mutilés à Constantine il y a quelques jours. Une autre petite fille de 6 ans a été retrouvée morte durant la même période à Tlemcen.

APS

RÉUNION DES PAYS VOISINS DU MALI

Plus de développement pour une meilleure sécurité

Kamel Cherif

La coopération le domaine du renseignement et du contrôle des frontières sera à l'ordre du jour de la réunion des pays voisins du Mali à laquelle prend part à partir d'aujourd'hui le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdellkader Messahel, à Nouakchott en Mauritanie.

Cette réunion qui est d'une extrême importance, traitera d'un sujet qui en rapport avec la sécurité dans la région. La coopération dans ce domaine est devenue nécessaire compte tenu de la situation au Mali et dans la région du Sahel. L'instabilité en Tunisie et en Egypte, aggravée par la guerre au Mali et la circulation d'armes provenant de la Libye, imposent aux pays de coopérer et de renforcer leurs frontières. Cette instabilité qui favorise les activités des groupes terroristes et leurs connexions ne peut être résolue que par une coopération effective, efficace et durable.

L'Algérie a été déjà ciblée suite à l'attaque du complexe gazier de Tiguentourine à In Amena. Le groupe terroristes, armé jusqu'aux dents et comprenant en son sein des criminels de différentes nationalités, avait programmé cette agression depuis plusieurs mois. N'était-ce la réac-



tion prompte et efficace des forces de sécurité et de l'Armée populaire nationale, l'attaque de Tiguentourine aurait donné plus de crédit aux terroristes qui planifiaient de prendre les otages étrangers du territoire algérien vers le Mali.

L'intrusion des terroristes dénote de la perméabilité des frontières entre les pays de la région. Il est vrai que les distances sont immenses d'autant plus que ces pays sont désertiques. Toutefois, une coopération accrue et élargie entre les forces de sécurité des pays concernés, est plus que nécessaire.

En ce sens, l'Algérie a toujours plaidé pour une coopération dans divers domaines en prenant en charge les populations situées dans les zones frontalières. L'Algérie a plaidé et continué de plaider pour le développement de ces zones qui sont une proie facile pour les groupes terroristes les-

quals recrutent des éléments au sein de ces populations.

La route transsaharienne, initiée par l'Algérie, avec les retombées que cela suppose sur l'ensemble du tracé devrait booster le développement dans les régions des pays concernés. Cela devrait aussi attirer des investisseurs avec la création de petites entreprises génératrices d'emploi. L'encouragement de l'agriculture dans ces régions dont le sous-sol regorge d'eau, fait partie de la lutte contre la pauvreté, mère de tous les maux.

C'est dans cet esprit que la réunion des pays voisins se tient à Nouakchott, l'Algérie ayant toujours appelé à développer les régions déshéritées pour mieux les sécuriser et les prévenir des gueules des groupes terroristes. Ainsi, le travail de contrôle et de surveillance des frontières sera davantage facilité pour les services du renseignement.

BENMERADI À AGENCE DE PRESSE ITALIENNE ANSAMED

Le Sahara, locomotive du tourisme algérien

L'Algérie veut développer le tourisme saharien, qui est la locomotive du tourisme algérien pour revitaliser son secteur économique, a indiqué le ministre du Tourisme, cité par l'agence de presse italienne Ansamed. «La locomotive de l'ensemble du secteur touristique en Algérie est le Sahara. Un endroit qu'aucun autre pays au monde ne peut se vanter de posséder et qui dispose d'un fort potentiel de croissance», a affirmé le ministre du

Tourisme dans une déclaration reprise par l'agence. Le gouvernement veut mettre en place une industrie touristique en investissant dans cette région du pays pour stimuler une économie qui repose encore principalement sur les hydrocarbures, commente l'agence, quelques jours après la tenue du festival du tourisme saharien, à Adrar.

«Dans le Sahara, nous avons besoin d'hôtels de deux ou trois étoiles, pour développer de nouveaux produits touristiques, et l'Algérie offre de nombreuses autres potentialités qui doivent être découvertes et exploitées en termes d'investissements», a précisé le ministre. «Parmi les projets à l'étude dans le but de diversifier l'offre, la construction d'une route de près de 2000 kilomètres, qui traverse une centaine de fortifications construites pendant la période coloniale et s'étendant de

El Golea à Fort Lami, au Tchad, a expliqué le ministre, ajoutant que son département ministériel a engagé une réflexion «sur la manière d'exploiter ce patrimoine actuellement abandonné».

Les plans de développement du secteur pour attirer les investissements étrangers préparés par le gouvernement, ne concernent pas uniquement le Sud profond, a-t-il expliqué, précisant qu'il y a aussi «environ 1500 km de côtes presque entièrement vierges à développer et où se trouvent des sites archéologiques romains, qui exigent d'augmenter l'offre en termes de structures d'accueil, mais aussi les rendre plus accessible aux visiteurs».

«De nombreux projets sont déjà en place qui ont transformé le pays en un véritable chantier», a-t-il ajouté.

A ce sujet, M. Benmeradi a indiqué qu'il y a 750 projets pour une valeur totale de 2,5 milliards d'euros, à réaliser, comprenant notamment la construction de structures d'accueil dotées de pas moins de 45 000 lits d'ici à 2015, précisant qu'à la fin de 2013, seulement à Alger, seront disponibles des structures de luxe offrant 1.200 lits.

PROJET DE 42 ZONES INDUSTRIELLES

10 sites prioritaires seront lancés au 1^{er} semestre 2013

Les travaux d'aménagement d'une dizaine de parcs industriels «prioritaires» inscrits dans le programme national de réalisation de 42 zones industrielles seront lancés au cours du 1^{er} semestre 2013, a indiqué Mme Hassiba Mokraoui, directrice générale de l'Agence nationale de régulation du foncier (ANIREF). «Nous allons lancer les travaux au niveau d'une dizaine de sites implantés à l'est, au centre, à l'ouest et au sud, en tenant compte du respect de l'équilibre régional», a-t-elle déclaré à l'APS. L'ANIREF est en phase de préparation des cahiers des charges relatifs à des études de maîtrise d'œuvre et de réalisation, alors que les études d'im-

pact ont été presque totalement finalisées, a-t-elle précisé. Mme Mokraoui a souligné que les avis d'appels d'offres nationaux et internationaux pour les études des parcs industriels prioritaires seront lancés prochainement. L'Agence avait signé en septembre 2012 avec la Direction Générale du Domaine National une décision pour aménager 42 sites en zones industrielles dans 34 wilayas pour un financement de 88 milliards de DA. La superficie globale de ces zones sera de 9.572 hectares, selon la directrice générale de l'ANIREF. Interrogée sur l'entrée en exploitation des dix parcs industriels, elle a indiqué que cela dépendra de la superfi-

cie et les travaux d'aménagement qui seront lancées par chaque wilaya. «Tout dépend de la dynamique de l'entreprise retenue (...) pour l'aménagement des sites mais aussi de la superficie de ces derniers», étant donné que les grands sites industriels nécessitent plus de temps que d'autres. Les travaux d'aménagement des autres sites seront lancés avant le mois de mai prochain si toutes les conditions seront réunies, ajoute Mme Mokraoui. Elle a souligné par ailleurs l'importance de l'observatoire mis en place pour collecter les données sur le foncier industriel disponible au niveau national et sur la mercerie des prix du foncier dans chaque

wilaya. Pour la directrice de l'ANIREF, il s'agit surtout d'équilibrer l'offre et la demande de terrains industriels pour réduire la formidable pression sur les wilayas du centre du pays (Alger, Tipaza, Blida, Boumerdes). Elle préconise également de multiplier les rencontres régionales au profit des investisseurs pour les informer sur la disponibilité du foncier, le cadre juridique relatif à l'attribution des assiettes foncières et les facilitations accordées pour les projets d'investissement.

Crée en 2007, l'Anref est représentée au niveau local par un réseau de 10 directions régionales qui couvrent chacune un large espace territorial du pays.

INDUSTRIE

Les opérateurs économiques devraient participer à la gestion des zones industrielles

Une implication des opérateurs économiques dans la gestion des zones industrielles (ZI), considérées parfois comme des «Zones mortes», contribuerait à leur dynamisation et à l'amélioration de leurs services, recommande un responsable du secteur. Les organismes de gestion des zones industrielles devraient impliquer dans une première phase les opérateurs économiques dans les comités de budgets et leur permettre d'être membres au conseil d'administration s'ils s'organisent en associations, a indiqué à l'APS M. Hacène Hamouche, président du directoire de la SGP-Zones industrielles-centre (Sogezic). Ce responsable préconise également une prise de participation

par des capitaux privés (opérateurs activant dans les ZI) dans les entreprises publiques de gestion pour améliorer les services dans ces espaces économiques notamment en termes d'entretenir de la voirie et de réseaux divers (VRD), a-t-il ajouté.

Selon lui, beaucoup d'opérateurs sont conscients de cette nouvelle approche qui les oblige, tout de même, de s'acquitter notamment de leur devoir de contribuer aux frais de gestion mais aussi de formuler des propositions pour une meilleure gestion de ces zones.

Le non paiement par certains opérateurs des frais de gestion constitue l'un des problèmes auquel fait face les entreprises publiques de gestion de ces sites

industrielles. Néanmoins, le taux de recouvrement est passé de 4% en 2003 à environ 40% actuellement pour les zones industrielles gérées par Sogezic, selon M. Hamouche. Les tarifs pratiqués actuellement ne dépassent pas les 14 DA pour le mètre carré, connaîtront des augmentations à «des niveaux acceptables» parallèlement à l'amélioration des services, a-t-il précisé.

Nouvelle vision pour la réhabilitation des zones industrielles

Interrogé sur les futurs projets de réhabilitation des zones industrielles du centre, ce professionnel recommande d'engager les travaux dans des zones

prioritaires au lieu de les entamer dans toutes les zones au même temps et ne pas les acheter, afin d'assurer une meilleure qualité des travaux. Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'une nouvelle vision qui consiste à «insuffler de la vie» à ces sites économiques par la réalisation notamment d'espaces verts, de services d'appui aux entreprises (bureaux de douanes, d'assurances, d'impôts...) des lieux de restauration, des moyens de transport et des motels, selon M. Hamouche. La mission de cette SGP est de définir les besoins en matière de travaux d'entretien nécessaires pour le bon fonctionnement de ces zones, mais c'est le ministère de l'Industrie qui élabore un plan de réhabili-

tation, de mise à niveau et de modernisation, en prenant en compte les zones prioritaires. En 1999, ces zones avaient déjà bénéficié d'un programme de réhabilitation doté de plusieurs milliards de DA, a-t-il rappelé. Crée en 2004, Sogezic gère 9 sociétés de gestion de zones industrielles (SGI) implantées dans 13 wilayas du centre du pays notamment à Chlef, Bejaïa, Alger, Djelfa, Bouira, M'sila, Médéa, Tissemsilt et Blida. Les zones industrielles du centre sont notamment celles de Rouiba-Réghaïa qui est la plus importante zone d'Algérie (1.079 hectares), Oued Smar (370 h) et El Harrach (Alger), Ben Boulaid (134 h, Blida), Djelfa (400 h), M'sila (250 h) et Bejaïa (150 h).

APS

BOUMERDES

La commune rurale de Timezrit, à l'extrême sud-est de Boumerdes, fait face à un «énorme déficit» en foncier public susceptible d'accueillir les projets de développement qui lui sont destinés par les pouvoirs publics, selon son président d'APC.

Un taux de plus de 90 % de la superficie totale, estimée à pas plus de 23 km², de cette collectivité, créée en 1984, relève du domaine de la propriété privée, tandis que le reste est constitué de surfaces agricoles ou relève du domaine privé de l'Etat, a indiqué M. Brara Amar à l'APS.

La topographie difficile de cette commune montagneuse, perchée à près de 800 mètres d'altitude, et la dispersion de sa population (11 000 âmes) sur 34 villages et hameaux, n'est pas faite pour arranger la situation, a estimé ce responsable.

Selon cet édile, la révision programmée du Plan d'aménagement urbain (Pda) de la commune de Timezrit «n'apportera aucune solution au problème du foncier», car cet outil urbanistique «se contentera de présenter des propositions d'expropriation et de transfert

Le déficit en foncier public freine le développement à Timezrit



de propriété inapplicables sur le terrain», a-t-il observé. Plus d'une dizaine de projets sont en souffrance pour cause de rareté de foncier.

«La commune a bénéficié, ces dernières années, de plus d'une dizaine de projets de développement d'importance, dont le lancement est toujours au point mort pour défaut de foncier constructible», a déploré, à cet égard, M. Brara.

Il a cité, à cet effet, le projet de réalisation d'un lycée, premier du genre au profit de cette collectivité, destiné à quelque 600 lycéens poursuivant actuellement leurs études dans la commune voisine des Issers, parallèlement à un CEM, un bloc scolaire, une annexe de formation professionnelle, une bibliothèque, des terrains de jeux, et un projet de réalisation de 200 logements de différents types.

D'autres projets vitaux sont également en suspens, à l'exemple d'opérations pour le raccordement de cette commune aux réseaux publics de distribution de l'eau, du gaz et de l'électricité, qui butent sur des «oppositions des propriétaires terriens concernés par le passage des réseaux», a ajouté le maire de Timzrit, signalant que «des négociations sont toujours en cours en vue de trouver une issue à ce problème».

Les autorités locales sur le terrain pour trouver les solutions adéquates les autorités de la wilaya de Boumerdes consacrent beaucoup d'efforts aux fins de trouver une solution à ce problème de foncier. La dernière initiative en date a été une sortie d'inspection du wali dans cette commune, où il avait constaté de visu les différents problèmes dus au manque de foncier constructible, avant

une rencontre avec ses représentants et sa population, durant laquelle furent avancées des propositions de solutions pour ce problème.

Le responsable de l'exécutif de la wilaya avait souligné, à cette occasion, «l'entièreté disponibilité de l'Etat pour l'acquisition de terrains auprès des particuliers, pour l'implantation des projets d'utilité publique en souffrance».

Il a aussi invité les citoyens de cette commune à «soutenir l'Etat dans son effort pour trouver une solution à ce problème, d'autant plus qu'il y va de leur propre intérêt», avait-il insisté, en appelant les propriétaires terriens à «faciliter la vente des assiettes foncières concernées au profit de l'Etat, qui a dégagé les fonds nécessaires pour ce faire», a-t-il assuré.

APS

Moody's relève la note de solvabilité de la Lettonie



L'agence d'évaluation financière américaine Moody's a relevé d'un cran la note de solvabilité de la Lettonie, a indiqué vendredi un communiqué de l'agence.

La note associée à la dette à long terme de ce pays batte passe de «Baa3» à «Baa2», indique l'agence dans un communiqué, précisant que la perspective associée à cette note est «positive», signe que celle-ci pourrait être relevée à moyen terme.

Moody's attribue les notes de la catégorie «Baa» aux emprunteurs qu'elle juge de qualité moyenne et capables de faire face à leurs obligations de façon adéquate.

L'agence justifie sa décision par le «caractère fort, résistant et équilibré de la reprise économique» du pays «et ses perspectives encourageantes de croissance à moyen terme», ainsi que par l'amélioration considérable des finances publiques de la Lettonie, dont la dette devrait commencer à baisser, selon elle, en 2014.

La Lettonie a déposé au début du mois sa demande officielle d'adhésion à l'euro pour 2014.

ESPAGNE

L'Espagne veut réduire la charge des pré-retraites sur les finances publiques

Le gouvernement espagnol a présenté, vendredi, de nouvelles mesures destinées à limiter la charge des retraites anticipées et des retraites partielles sur les finances publiques, dans un souci d'économiser près de 5 milliards d'euros par an.

L'Espagne compte porter progressivement de 61 ans et un mois à 63 ans l'âge à partir duquel un salarié peut être mis en retraite anticipée. Les nouvelles mesures pénalisent financièrement les entreprises qui, lorsqu'elles réalisent un plan social, licencient une proportion importante d'employés de plus de 50 ans, a expliqué la ministre de l'Emploi Fatima Bañez, à l'issue du Conseil des ministres.

La réforme prévoit aussi de rendre plus difficile pour les plus de 55 ans l'accès à l'indemnité que perçoivent les chômeurs en fin de droits. Le revenu de l'ensemble du foyer sera désormais pris en compte pour déterminer s'ils ont droit ou non à cette indemnité, selon le décret-loi adopté vendredi lors du Conseil des ministres. Le gouvernement permettra, par ailleurs, aux retraités qui continuent à travailler de percevoir 50 % de leur retraite en plus de leur revenu professionnel. Il s'agit d'augmenter le taux d'activité chez les plus de 50 ans, dans un pays où le chômage dépasse les 26 % de la

population active et où la Sécurité sociale a perdu plus de 3,5 millions d'affiliés depuis le début de la crise économique.

L'Espagne doit «rapprocher l'âge réel de départ à la retraite de l'âge légal», a estimé Mme Fatima Bañez. En 2012, 42 % des Espagnols sont parti à la retraite avant l'âge légal de 65 ans et un mois, et leur nombre a augmenté de 33 % depuis le début de la crise, a souligné la ministre, dénonçant une situation «extrêmement coûteuse pour notre système de retraite».

Selon elle, les retraites par anticipation coûtent 7 milliards d'euros par an à la Sécurité sociale.

Les mesures adoptées vendredi permettront d'économiser «presque 50 % du poids de ces dispositifs sur les finances publiques», a-t-elle estimé. Les deux principaux syndicats espagnols ont dénoncé, vendredi, ces mesures, estimant qu'elles augmentaient «la vulnérabilité sociale des travailleurs âgés».

Le gouvernement de Mariano Rajoy «utilise à nouveau comme excuse la situation conjoncturelle que traverse le système de la Sécurité sociale (...) pour imposer de nouvelles coupes injustes, non nécessaires et excessives», ont estimé UGT et Comisiones Obreras dans un communiqué commun.

Accord de la zone euro et du FMI sur un plan d'aide à Chypre

Les ministres des Finances de la zone euro et le Fonds monétaire international (FMI) ont accouché d'un accord sur un plan d'aide à Chypre dans la nuit de vendredi à samedi, selon plusieurs sources proches des discussions.

Le montant de l'aide devrait être «de 10 milliards d'euros maximum», a indiqué une source diplomatique, soit bien moins que les 17,5 milliards d'euros évoqués initialement par Nicosie.

Le FMI devrait participer à hauteur de 1 milliard d'euros au plan d'aide chypriote, a indiqué la même source.

Le programme d'assistance financière comprend une taxe exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 9,9 % sur les dépôts bancaires dans les banques chypriotes, ainsi qu'une retenue à la source sur les intérêts.

Chypre avait demandé en juin une aide financière à l'UE et au FMI pour l'aider notamment à renflouer ses deux principales banques, plombées par la crise grecque.

ALGER (CHÉRAGA)

Une mineure séquestrée

A. Ferrag

Rien ne prédestinait Samia à vivre des aventures aussi rocambolesques, pourtant, lors du procès qui s'est déroulé au tribunal de Chéraga, le 12 mars 2013, la jeune demoiselle, du haut de ses 16 ans, s'est écriée : «Mais ces jeunes gens ne m'ont pas obligée à les suivre, je les ai suivis de mon plein gré».

Les faits de cette affaire remontent au 6 mars 2012, lorsque la victime, Samia, après une violente dispute avec sa famille, quitte la modeste maison où elle habite et commence à errer jusqu'à attirer l'attention d'un jeune automobiliste qui l'invite à faire une petite promenade à bord de son luxueux véhicule. La jeune fille accepte sans se faire prier. Le jeune homme, tel un forcené, se rue sur sa jeune proie qui se débat tellement que, las, son agresseur la pousse hors du véhicule et l'abandonne. En proie à la détresse, Samia qui apprécie la tombée de la nuit, accoste les gens



et les supplie de l'héberger et voilà qu'un groupe de jeunes, âgé entre 27 et 35 ans, sensible aux sanglots de la jeune fille, accepte de la garder pour la nuit. Il sont au nombre de 6 et vivent dans un chalet. Une dizaine de jours s'écoulent et la jeune fugueuse n'a toujours pas quitté les lieux jusqu'à l'arrivée des services de police qui procèdent à l'arrestation de ses 6 «hôtes». Ces derniers sont formels : «Nous avions beau essayer de la raisonner, elle refusait de rentrer chez elle,

nous avons pensé à alerter la police, mais nous craignons d'être accusés de séquestration ou d'un autre délit».

Le jour du procès, si dans un premier temps Samia accusait les 6 mis en cause de l'avoir séquestrée et d'avoir tenté de s'en prendre à sa vertu, elle revient sur sa déclaration : «Je suis restée avec eux de mon propre gré». Le représentant du ministère public met en exergue la gravité des faits en s'appuyant sur le fait qu'en aucun cas, les

jeunes gens n'auraient dû garder la jeune mineure sans avertir les services concernés, requiert la peine de 5 ans de prison ferme chacun.

L'avocat de la défense a, quant à lui, plaidé les circonstances atténuantes. Au terme des délibérations, trois d'entre les mis en cause sont condamnés à 2 ans de prison ferme alors que les trois autres sont condamnés à un an d'emprisonnement pour séquestration et tentative de viol sur mineure.

BECHAR

Saisie de 104 kg de kif traité et arrestation de quatre traquants

104 kilogrammes de kif traité ont été saisis à Bechar et quatre individus ont été arrêtés, a-t-on appris samedi de source sécuritaire. Les quatre mis en cause ont été arrêtés au nord de la ville de Bechar, en flagrant délit de déchargeement d'un camion la quantité de kif traité pour l'entreposer dans un

véhicule léger, a-t-on précisé. L'arrestation de ces individus et la saisie de la quantité de drogue a eu lieu à la suite de renseignements parvenus à la Police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya faisant état de la présence suspecte de deux véhicules et de ces individus, a-t-on ajouté. L'arrivée rapide

sur les lieux des policiers a permis la découverte de cette quantité de drogue et l'arrestation des mis en cause pour «détention illégale et trafic de drogue». Les quatre individus ont été placés samedi en détention préventive par la justice, selon la même source sécuritaire.

MEXIQUE

Explosion de feux d'artifice : 11 morts et 70 blessés



Presse de l'Etat de Tlaxcala, où se trouve Nativitas. Huit hommes et une femme sont morts au moment de l'explosion, un neuvième homme pendant son transfert à l'hôpital et un dixième

alors qu'il recevait des soins dans un bâtiment hospitalier situé à proximité, a poursuivi la porte-parole. Des habitants de la localité d'environ 1 000 habitants, ont affirmé qu'un bébé se trouvait parmi

les victimes. Selon un bilan des autorités, l'explosion a également fait 70 blessés. La porte-parole a précisé que quatre des quelques 70 blessés souffraient de «brûlures graves». Les blessés ont été transportés par la route et en hélicoptère dans des hôpitaux de Tlaxcala et de Puebla, selon les services d'urgence. L'explosion s'est produite en milieu de journée dans la localité de Jesus de Tepactepet (commune de Nativitas), à 125 kilomètres à l'est de Mexico.

CHINE

Explosion dans une mine de charbon au Heilongjiang : 16 mineurs secourus

Seize mineurs ont été secourus et quatre autres sont toujours piégés sous terre à la suite d'une explosion survenue vendredi soir dans une mine de charbon dans la province du Heilongjiang (nord-est), ont affirmé, vendredi soir, des secouristes. Ces derniers ont réussi à entrer dans le tunnel, vendredi soir, et ont aidé 16 mineurs avec lesquels ils avaient établi un contact, au sortir de la mine, a indiqué Ren Shangyin, vice-directeur de la mine de charbon de Junde où une ex-

plosion est survenue vendredi soir. Les mineurs secourus ont été immédiatement transportés dans deux hôpitaux locaux et leur état de santé est stable, a-t-on indiqué de source médicale.

Les secouristes tentent toujours d'entrer en contact avec les quatre mineurs toujours piégés sous terre. Vingt mineurs ont été pris au piège dans la mine de charbon de Junde dans la ville de Hegang à la suite d'une explosion.

M'SILA

Arrestation d'une bande de voleurs qui sévissaient à Bouti Sayah

Mouad B.

Ce n'est pas un pur hasard que six malfaiteurs ont été appréhendés, en fin de semaine, au niveau de commune de Bouti Sayah, 87 kilomètre du chef-lieu de la wilaya de M'sila. Les malfaiteurs ont semé la peur auprès de la population. Plusieurs plaintes ont été déposées auprès de la brigade de la gendarmerie locale pour divers vols.

Après une minutieuse enquête et une vigilance accrue, les gendarmes ont réussi à arrêter les 6 malfaiteurs. Présentés devant le magistrat instructeur près du tribunal de Sidi Aïssa, 3 ont été placés sous mandat de dépôt et les 3 autres sous contrôle judiciaire.

Le corps sans vie d'un bébé découvert dans une rive d'un oued à Ouled Derradj

Les éléments de la gendarmerie nationale d'Ouled Derradj, une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila, ont découvert, ce vendredi, le corps sans vie d'un bébé enfoui sous le sable à la rive de l'oued. Selon nos informations, la dépouille est dans un état de décomposition avancée.

Le reste de la dépouille, enveloppé par les pompiers, devrait être déposé à la morgue de l'hôpital Rezigue Bachir de M'sila. La gendarmerie a ouvert une enquête afin de mettre la main sur l'auteur du crime.

Les gendarmes, aidés par la brigade cynophile, étaient à la recherche de la drogue dans cet oued à coté de la cité d'auto-construction d'Ouled Derradj, lorsqu'ils ont fait la découverte macabre. Les faits ont suscité une stupéfaction totale chez les riverains.

Un motard et son passager décèdent après un accident à Sidi Aïssa

Il était un peu plus de 17 h, vendredi dernier, quand les pompiers de Sidi Aïssa sont intervenus sur la route nationale n°60 qui va jusqu'à Beni Ilmane, une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila. Sur place, une moto a été percutée par une voiture. Sur place le pilote de la moto, sans vie, est encore coincé sous le véhicule. Son passager a été éjecté des deux roues et gît à environ une vingtaine de mètres. Conduit en urgence à l'hôpital Kouici Belaïche de Sidi Aïssa, il rend l'âme à son arrivée.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce drame de la route qui a coûté la vie à deux jeunes.

30 médecins de l'EPSP de Boussaâda réclament une mutation collective vers l'EPH Rezigue Bachir

En dépit de plusieurs tentatives de réconciliation initiées pour apaiser le climat social au sein des EPSP de Boussaâda, 68 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila, le conflit oppose le corps médical à directrice perdure.

Le conflit opposant le corps médical à la directrice semble s'inscrire dans la durée. Cela fait plusieurs semaines que la situation de ces structures ne cesse de prendre des proportions alarmantes, révélant des médecins des EPSP dans une lettre, dont nous avons une copie, adressée au directeur de la Santé de la wilaya de M'sila.

Devant le pourrissement de la situation, les praticiens n'ont pas hésité à demander une mutation collective vers l'EPH Rezigue Bachir, en rappelant leurs doléances dont la sécurité, le cadre de travail et la situation socioprofessionnelle.

SAAD DAHLEB (1918-2000)

Du PPA à EVIAN

Par Amar Belkhodja (*)

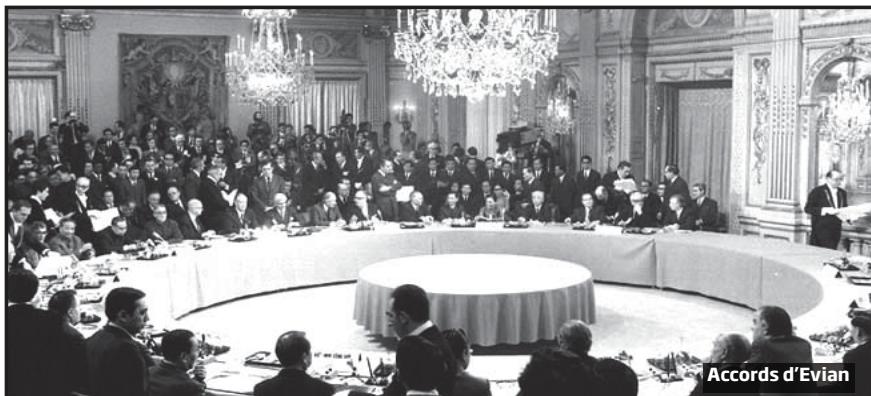
Saad Dahlab est né en 1918 au douar Rechaïga dans la région de Ksar Chellala, bourgade pré-steppique située au sud d'Alger. Il poursuit ses études secondaires au collège de Blida où il rencontre Abane Ramdane et Benyoucef Bekhredda.

Le destin les rassemblera de nouveau dans le parti de Messali Hadj, le PPA-Mtld, puis pendant l'insurrection de Novembre. C'est au collège de Blida que le jeune Dahlab obtient sa première partie du Bac. Il rencontre Messali Hadj pour la première fois à Alger en 1937. Ils habitaient le même hôtel. Le PPA venait tout juste de s'implanter en Algérie après la dissolution de l'Etoile Nord-Africaine.

Saad Dahlab sympathise avec le mouvement à travers la lecture de la presse du PPA, notamment le Parlement algérien. A son retour à Ksar Chellala, il travaille quelque temps aux contributions directes. Mais il vit beaucoup plus d'agriculture et d'élevage au sein d'une famille influente et qui ne se trouve pas dans le besoin. Dès qu'il rentre au bercail, Saad Dahlab se lance dans le combat anticolonial. Il milite activement dans une cellule clandestine du PPA, parti qui est dissous dès le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. En tant que secrétaire, il anime ensuite la section locale des AML, mouvement fondé par Ferhat Abbas en 1944 et qui consacre l'adhésion du PPA et des oulémas. Parmi ses activités militantes, Dahlab s'insurge contre la discrimination qui sévit en matière de ravitaillement durant la Seconde Guerre mondiale. La communauté française bénéficie alors de toutes les faveurs de l'administration tandis que la population algérienne croupit dans la misère la plus effroyable.

Dans son rapport du 2 mai 1945, l'administrateur de la commune de Ksar Chellala écrit ceci au sous-préfet de Médaïa : «A ce sujet, je me permets de rappeler qu'au début de 1942, le jeune Dahlab s'était signalé à l'attention de l'administration en «organisant» une pétition contre les inégalités de ravitaillement, pétition qu'il était allé porter lui-même à la préfecture (...). Toutes les critiques qui ne reposent sur aucun fondement sérieux ne sont en fait que des arguments de propagande qui ont servi ces dernières semaines à alimenter la campagne anti-administrative et antinationale menée à Reibell par Dahlab et ses acolytes». C'est à cette même époque que Messali Hadj se trouve assigné à résidence à Ksar Chellala. Dahlab devient l'un des principaux lieutenants du leader et l'assiste dans beaucoup de tâches de rédaction et de secrétariat. En effet, Messali sollicite les compétences du Chellali dans la rédaction d'un mémoire que le vieux routier du nationalisme devait présenter devant la commission de vérification des dossiers d'internement.

Le 7 avril 1945, Dahlab «malmène» avec violence l'administration coloniale lors d'un premier meeting populaire tenu à Ksar Chellala. Il rend compte des travaux du congrès des AML, tenu quelque temps auparavant à Alger sous la présidence de Ferhat Abbas. Le 18 avril suivant, Dahlab est chargé de remettre au préfet Louis Perrier une synthèse de revendications. Le haut fonctionnaire qui présidait des travaux sur l'*achaba* à Ksar Chellala refuse de recevoir le délégué et ordonne son arrestation avec trois autres militants du PPA. L'événement provoque des remous qui ont fini à tourner à l'émeute. Dahlab et ses trois compagnons sont libérés et les



Accords d'Evian



Saad Dahlab (à gauche) avec Youcef Benkhedda (à droite)

agents de répression sont presque pourchassés. Le préfet suspend aussitôt les travaux et rejoue Alger dans une ambiance surchauffée. Le 19 avril 1945, la répression frappe durement à Ksar Chellala. Messali Hadj est déporté à El-Golea puis à Brazza. Dahlab est arrêté le 25 avril 1945 et incarcéré à Bossuet jusqu'au 8 novembre 1945. Le 8 mai 1945, c'est l'hécatombe à Sétif, Kherrata et Guelma. Dahlab reprend ses activités militantes comme cadre local du Mtld et devient, en 1947, membre du comité fédéral du nouveau parti de Messali Hadj.

Le 8 novembre 1947, il se rend à Paul Cazelle (Ain-Ouessa) pour le second tour des élections. De graves incidents éclatent. Les opérations de vote sont annulées. Dahlab était sur le point de remporter une victoire électorale contre les candidats de l'administration pour le poste de président de la djemaâ du douar Ksar Chellala. Le 4 avril 1948, Saad Dahlab revient à la charge et se porte candidat à l'Assemblée algérienne dans la circonscription de Vialar (Tissemsilt). Malheureusement, il n'obtient que 3 173 voix contre... 9 622 voix pour le candidat de l'administration. En effet, la fraude électorale a pitoyablement sévi sous le régime de son «promoteur», le tristement célèbre Marcel-Edmond Naegelen. A partir de 1949, Saad Dahlab se rend assez souvent à Alger où il est hébergé dans un local du parti au 2, place de Chartres. Il accomplit plusieurs missions dans le Sud algérien. Il compte parmi les gérants d'une société algérienne de presse et d'édition qui imprime les journaux et les brochures du

PPA-Mtld. Il appartient également à la rédaction de *L'Algérie libre*. En 1952, il s'installe définitivement à Alger où il devient une personnalité marquante du PPA-Mtld auquel il consacre toute son activité. Avec Houari Souïah, ils représentent le Mtld au Congrès des peuples pour la paix, tenu à Vienne en 1952. Dans un rapport des autorités colonialistes, on pouvait lire : «Dahlab, Saad est intelligent, adroit et irréductiblement antifrançais». Nous remarquons que les Français avaient la manie de confondre anticolonialisme et antifrançais. En 1953, Saad Dahlab est élu membre du Comité central du Mtld. En 1954, une crise éclate entre les membres du Comité central et leur leader Messali Hadj. Le Crua tente la réconciliation mais échoue. Le groupe des 22 décide de passer à l'action le 1954. Le Mtld et le PCA sont dissous le 2 novembre 1954. Plusieurs cadres du MTLD sont écrasés puis libérés en 1955. Parmi eux Saad Dahlab. Il rejoint aussitôt le FLN en même temps que Benyoucef Bekhredda et Abane Ramdane qui venait lui aussi d'être libéré après cinq années de détention. Les trois hommes joueront un rôle très actif dans le rassemblement des forces patriotiques.

Dahlab et Abdelmalek Temmam lancent les premiers numéros d'*El Moudjahid*. Le futur négociateur d'Evian est également chargé de rétablir la liaison avec la zone I dans le cadre de la préparation du Congrès de la Soummam qui se tient le 20 août 1956. A l'issue de ces assises historiques, il est désigné membre du Comité de coordination et d'exécution aux côtés d'Abane Ramdane, Mohamed Larbi

Ben M'hidi, Krim Belkacem et Benyoucef Benkhedda. Le CCE en tant qu'organe exécutif des décisions du Cnra poursuit sa mission jusqu'à la naissance du Gpra, en septembre 1958. Saad Dahlab est membre du cabinet de M'hamed Yazid, ministre de l'Information au premier gouvernement. Il devient secrétaire général du ministère des Affaires étrangères avec Krim Belkacem comme chef de ce département au second GPRA. Enfin Saad Dahlab accède au poste de ministre des Affaires étrangères au troisième Gpra, de septembre 1961 à août 1962. Il joue alors un rôle très actif dans les négociations secrètes avec les Français. Il est membre de la délégation algérienne aux négociations d'Evian qui reprennent officiellement le 7 mars 1962. «Il est présent à toutes les phases des négociations (secrètes ou officielles). Il en est l'animateur infatigable et la cheville ouvrière», souligne sans complaisance Rédha Malek dans son livre *L'Algérie à Evian*.

Saad Dahlab était intransigeant sur les principes de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale. Les Français ont finalement cédé sur la question du Sahara qu'ils avaient qualifiée de «mer intérieure» sur laquelle les pays riverains avaient des droits. Au cours des discussions très serrées sur la question, Saad Dahlab fit un coup d'éclat en quittant son siège, parmi la délégation algérienne, pour se mettre à côté des Français en proclamant : «Habitan Ksar Chellala, je suis donc Français et je n'ai donc rien à faire avec la délégation algérienne». La raison : les négociateurs français insistaient avec force sur le statut français du Sud algérien. Tout le monde resta pantois. A la presse étrangère, il fit des déclarations simples et fracassantes à la fois, il dira entre autres : «A des journalistes français, des amis pour la plupart, qui nous faisaient des compliments sur nos capacités devant des hommes aussi éminents et aussi compétents que M. Joxe et son équipe, j'ai répondu : «Ce n'est pas difficile. Les Français ont besoin d'être savants. Il leur faut toute la science du monde pour essayer de démontrer que nous étions Français. Quant à nous, pour les tenir en échec, il nous faut seulement ne pas oublier que nous sommes simplement des Algériens». (Saad Dahlab, *Mission accomplie*, 1990).

Pour conclure, nous tenons justement à rendre hommage aux acteurs et témoins de l'Histoire qui ont pris la peine de consigner ce qu'ils avaient vécu au cours des différentes étapes du mouvement de libération nationale. Ils ont compris et pris conscience qu'ils ne faisaient là que restituer un patrimoine au peuple algérien. Nous nommerons, entre autres, Saad Dahlab, Ferhat Abbas, Benyoucef Benkhedda, Mohamed Guenaneche et M'hamed Yousfi.

(*) Journaliste-auteur

FESTIVAL DU FILM AMAZIGH DE TIZI-OUZOU

«Asif n yidammen»

en compétition pour «l'Olivier d'or»

«Asif n yidammen» (Le sang du fleuve), un film documentaire sur la répression sanglante de la manifestation pacifique des Algériens le 17 octobre 1961 à Paris, sera en compétition pour l'Olivier d'or du 13^e Festival du cinéma amazigh prévu du 23 au 28 mars à Tizi-Ouzou, a-t-on appris vendredi auprès du réalisateur, Abderrazak Larbi-Chérif.

Dans sa première partie, le documentaire (52') revient sur la création de la Fédération de France du FLN et l'atteinte d'un objectif inédit de la guerre de Libération nationale : porter le combat libérateur sur le sol de l'ennemi. La seconde partie est consacrée aux événements de l'automne 1961 à Paris et à la sauvagerie d'une police «républicaine» qui s'est abattue sur des manifestants pacifiques, sortis en ce mardi noir d'octobre pour dire non au couvre-feu imposé quelques jours auparavant aux seuls Algériens, par le préfet de police de l'époque Maurice

Papon. Avec force témoignages d'acteurs de cette action pacifique et de récits d'historiens, Larbi-Chérif revient sur le combat de l'immigration qui a donné le coup de grâce à un système colonial en déclin. La France va ainsi perdre contre la Fédération de France du FLN, à Paris, sa dernière bataille de la guerre d'Algérie. Selon son réalisateur, le film se propose de souligner l'apport de cette immigration dans le cours de la Révolution.

«L'impact de ces tragiques événements sur les négociations déjà en cours, entre la GPRAL et le gouvernement français, est un fait indéniable de l'histoire du mouvement national», a-t-il indiqué à l'APS, au terme d'une séance exclusive de visionnage du film. Larbi-Chérif a signalé, à



cette occasion, la difficulté de répondre à certaines questions lancinantes se rapportant à ces événements dont notamment le nombre «réel» des victimes. Tout en faisant parler des témoins et des historiens corroborant le chiffre de 300 victimes «au bas mot», il a fait part d'écueils insurmontables tant, a-t-il dit, les archives se rapportant surtout aux rapports de la préfecture de Paris d'alors et à l'ordre de tirer sur les manifestants demeurent «inaccessibles».

Tout en se félicitant que son produit soit enfin prêt dans les deux versions arabe et français (avec sous-titrage en tamazight pour le festival), le réalisateur, établi en France depuis 12 ans, souhaite avoir un soutien financier pour l'acquisition des images d'archives, indispensables à la réalisation de documentaires sur l'histoire d'Algérie.

Le réalisateur a d'ailleurs déposé une demande de subvention auprès du Fonds de développement de l'art, de la technique et d'industrie cinématographique (FDATIC) suite à l'appel du ministère de la Culture, dans le cadre des célébrations du cinquantenaire de l'indépendance, aux producteurs et professionnels du cinéma ayant des projets sur la

guerre de Libération. «Asif n yidammen» (2013) est la troisième œuvre du genre avec laquelle Larbi-Chérif compte participer au festival du cinéma amazigh. «Ger yenzizen, l'art en fréquence», un portrait du grand compositeur algérien Kamel Hammadi (2010) et «Tahar Djaout, un poète peut-il mourir? Amedyaz ur yettmatt» (2011) avaient marqué leur passage à ce rendez-vous du cinéma algérien. Avec sa nouvelle production, le réalisateur compte rendre un hommage souligné à son grand-père, Si Abderrahmane (décédé récemment à l'âge de 104 ans), un militant de la première heure de la cause nationale. Journaliste (promotion 1991 de l'Institut algérien des sciences de l'information et de la communication). Abderrazak Larbi-Chérif est également diplômé de l'Ecole internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR) de Paris. Après huit ans de services à Berbère Télévision, il rejoint, en 2010, France 24 où il exerce présentement.

Akli Yahiatène se produit à Alger : parfaite communion avec le public



Le chanteur d'expression kabyle Akli Yahiatène a fait le bonheur de ses nombreux fans qui ont apprécié le riche et singulier répertoire qu'il leur a dédié lors du concert animé vendredi à la salle Ibn-Khaldoun, à l'initiative de l'Etablissement Arts et Culture.

Une communion parfaite a caractérisé la rencontre musicale de cet artiste qui compte parmi les plus populaires avec son public venu réécouter les tubes qui l'ont berçé depuis des dizaines d'années pour les plus âgés. Le lien est fort entre les deux et l'assistance a tenu à l'exprimer dès l'apparition de son idole sur scène: Akli Yahiatène est chaleureusement ovationné et a eu droit à un accueil digne des vedettes immortelles. A peine entamées les premières notes de la chanson "Thamurtiw thamurth Idbhar" (Mon pays est celui des montagnes), le public est emporté par la beauté de la mélodie et la profondeur des paroles qui chantent la Kabylie altière et splendide. Il en sera ainsi pour le reste des chansons: "El Firak" (La séparation), "Aminign Awal Fahmith" (Je te dis une parole à saisir) que des auditeurs fredonnent sans relâche.

Lorsqu'il entame une de ses chansons phares "Akham" (La maison), c'est un moment fort pour le public et l'auteur de ce tube mélancolique qui évoque la décrispitude qu'entraîne l'abandon d'une maison par ses occupants. Yahiatène choisit de le chanter debout comme pour mieux se rapprocher de ses fans qui méditent des refrains aussi poétiques que philosophiques: "A Yakhram

wikisloughen?" (O maison qui t'a souillée?), "A Yakhram wikenoughen?" (O maison qui t'a disputée?), "Athssant walniw segumettawen" (Mes yeux rient de larmes), etc.

L'ambiance est plus festive lorsque le chanteur entame "Zrigh zine dhi Michelet" (J'ai vu la beauté à Michelet).

Ni lui ni ses fans ne peuvent s'empêcher de se laisser aller au rythme de son air entraînant.

Cette chanson qui rend hommage à la Kabylie (Grande et Petite) à travers les particularités de ses différentes localités: Ain-El-Hamman, Ath-Yenni, Boghni, Aït-Yala, Yemma Gouraya etc, avant de faire un clin d'œil à "El Assima" (la capitale) est l'une des plus appréciées des fans de Yahiatène.

Le public qui se reconnaît dans l'une ou l'autre des régions qui y sont évoquées s'enthousiasme et exprime sa joie en saluant le chanteur pendant que la salle est de plus en plus envahie par les danseurs. L'assistance est comblée par la prestation de l'artiste adulé dont le souffle, la voix et l'endurance ne semblent nullement entamés par le poids de l'âge. A 83 ans, Akli Yahiatène garde la forme et retrouve comme une seconde jeunesse sur scène: il enchaîne sans interruption deux à trois chansons et gratifie son public de son registre le

plus attendu.

Même l'arabe algérois n'est pas en reste: à travers "Ya moulet El Hayek" (O Celle qui porte le voile), il chante la beauté de la femme algéroise tout en regrettant la disparition de cet habit typique à la capitale. "Si je pouvais chanter en chaoui je l'aurais fait, je suis fier d'être Kabyle et Algérien.

Je ne peux m'empêcher de penser à des maîtres de la chanson algérienne qui m'ont inspiré comme Dahmane El Harrachi, Allaoua Zerrouki, Slimane Azem, Guerrouabi et bien d'autres", déclare-t-il à l'APS. Né en 1930 à Aït-Mendès près de Boghni à Tizi-Ouzou, il immigré dans les années 1950 en France où il travaille comme manœuvre dans les usines d'automobiles. Dans le quartier latin où était établi Allaoua Zerrouki, il fit la rencontre de Slimane Azem et de Cheikh El Hasnaoui.

Il est suspecté de collecter des fonds pour le Front de libération nationale (FLN) et est emprisonné à maintes reprises. En prison, il composera de nombreuses chansons à succès évoquant l'exil, l'amour du pays comme "Yal menfi" (L'exilé), "Ya Moudjarrev" (L'expérimenté), "Jahegh Vezzaf" (Je me suis laissé aller). Ses chansons ont été reprises par des artistes plus jeunes comme Rachid Taha pour "Yal menfi".

ORAN

Près de 200 œuvres exposées au Salon du dessin contemporain

Près de 200 œuvres sont exposées au 1^{er} Salon national du dessin contemporain, inauguré vendredi après-midi à la médiathèque municipale d'Oran. Une trentaine d'artistes confirmés ou en herbe participent à cet événement qui se tient jusqu'à aujourd'hui dans le but de promouvoir ce mode d'expression, a indiqué M. Toufik-Ali Chaouch, président de l'association des arts plastiques "Civ-Oeil", organisatrice du Salon. L'honneur des cimaises est aussi partagé avec des artistes étrangers, français et de tunisiens notamment, dont les œuvres sont également présentées aux visiteurs.

Réalisées en noir et blanc, les créations artistiques exposées dans ce cadre se déclinent en une mosaïque reflétant le ressenti des artistes par rapport à divers thèmes puisés du vécu quotidien, de la beauté de la nature et de l'histoire du pays. "Le génie créatif des dessinateurs repose essentiellement sur des démarches originales marquées par la combinaison des deux couleurs, la répartition des tracés et les formes qui en découlent", a estimé un amateur en visitant l'exposition.

Cette manifestation se décline aussi en lieu de découverte et d'échange pour les artistes, galeristes et collectionneurs, ont souligné les organisateurs. Des conférences et ateliers thématiques ont été animés en marge de ce Salon, au profit des amateurs en général et des élèves des Ecoles des beaux-arts en particulier. Ce Salon est organisé en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), l'APC d'Oran et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA).

USA-MUSIQUE

Le rappeur américain Lil Wayne dans un état critique



Le rappeur américain Lil Wayne était hospitalisé dans un état "critique" vendredi après avoir subi au cours de la semaine plusieurs attaques cérébrales, selon le site internet TMZ.com, spécialisé dans l'actualité des célébrités. La star âgée de 30 ans avait été conduite à l'hôpital Cedars Sinai de Los Angeles mardi après avoir subi plusieurs attaques. Sorti mercredi, il avait été reconduit d'urgence à l'hôpital quelques heures plus tard, et son état ne s'est pas amélioré depuis, selon TMZ. Le porte-parole du rappeur n'était pas joignable dans l'immédiat vendredi.

Cholestérol

le vrai/faux des aliments à consommer

Les aliments gras sont ceux qui ont le plus d'effets négatifs sur les lipides sanguins mais les aliments sucrés les influencent aussi et jouent un rôle tout aussi important que les gras sur la santé en général.

Au cours des 25 dernières années, on a beaucoup accusé les gras d'être nocifs pour le cœur mais depuis environ 4 ou 5 ans, de très bonnes équipes de recherche se rendent compte qu'on a probablement trop mis l'accent sur les gras et pas suffisamment sur les sucres.

On a énormément parlé de cholestérol, de gras saturés. Le réflexe de l'industrie a été d'enlever les gras partout : yogourts sans gras, produits sans cholestérol, etc. Mais pour améliorer le goût, on a ajouté du sucre.

Aujourd'hui, plusieurs experts pensent que l'épidémie d'obésité est attribuable à cette réaction de l'industrie. De nos jours, on mange plus mais on mange surtout plus de sucre. On a certainement négligé les conséquences de ce surplus de sucre.

Le sucre influence les lipides sanguins. Après un repas sucré, un morceau de gâteau ou un yaourt sucré, quelques heures après se produit davantage de triglycérides et aussi un peu plus de cholestérol LDL mais l'effet du sucre

sur ce type de lipide sanguin est plus léger. Et plus globalement, le sucre engendre le stockage des graisses. Les graisses qui se logent dans les viscères augmentent le tour de taille et sécrètent une foule de substances pro-inflammatoires et oxydatives. L'inflammation est certainement reliée aux maladies cardiovasculaires et probablement au cancer aussi.

L'excès de lipides dans le sang contribue à durcir et à épaissir les artères du cœur. Par conséquent, le cœur s'adapte de plus en plus difficilement à l'effort physique. L'hyperlipidémie contribue aussi à la formation de caillots de sang, qui peuvent bloquer complètement une artère et provoquer un infarctus (la crise cardiaque).

Oeufs, fromage, viennoiseries... les idées reçues sur ce qu'il faut ou ne faut pas consommer quand on a du cholestérol sont légion.

On peut découvrir ici les aliments à privilier ou ceux qu'il vaut mieux éviter pour réduire son taux de cholestérol.

Il faut bannir les œufs...

FAUX



L'idée est répandue qu'il ne faut plus manger d'œufs quand on a du cholestérol. L'œuf n'est pourtant pas aussi calorique qu'en le croit : 60 kcals pour le jaune et 20 kcals pour le blanc. Il possède certes, des lipides saturés en partie responsables des maladies cardiovasculaires, mais en quantité bien plus faible que dans certains autres aliments. A titre de comparaison, un œuf dur (environ 50 g) contient 5,3 g de lipides contre 18 pour 50 g de chips.

Le poisson est un allié

VRAI



Les bienfaits anti-cholestérol du poisson étant reconnus, les nutritionnistes conseillent d'en consommer 2 à 3 fois par semaine.

Riche en Oméga-3, le poisson, et surtout les poissons gras, protège des maladies cardiovasculaires en faisant baisser le taux de triglycérides dans le sang.

Des gélules d'Oméga-3 ou d'huile de poisson peuvent être prises en complément si besoin.



Il ne faut plus manger de fromage...

FAUX



Comme pour les œufs, tout dépend de la quantité consommée. Dans un régime anti-cholestérol, il est impératif de limiter l'apport en acides gras saturés. Bien que le fromage en contienne également, on peut continuer d'en manger si sa consommation quotidienne ne dépasse pas 40 g par jour pour un homme, et 30 g pour une femme (environ 1/8e de camembert). Il vaut mieux privilier les fromages les plus faibles en matières grasses (chèvre, mozzarella, etc.), et éviter ceux à pâte dure car il s'agit des plus riches en graisses.

Il faut miser les céréales complètes

VRAI

finées dans le atout pour lutte Riches en fibres et en bêta-glucane, ces effets prouvés d'une trentaine d'avoine (son, riz, etc.) démontrent l'impact positif sur la santé et le mauvais cholesterol total.

téro



sur
réales
diètes...

En cas d'hypercholestérolémie, il est conseillé de privilégier les céréales complètes aux céréales raffinées, les pâtes et le riz constituent un ter contre le cholestérol.

fibres solubles, et particulièrement les, les céréales entières ont vu leurs scientifiquement. Les résultats d'études portant sur les produits flocons...), ont d'ailleurs mis en évidence le bénéfice des fibres solubles sur le cholestérol (LDL) et sur le cholestérol



VRAI

La pomme est excellente contre le cholestérol...

La pomme fait partie des alliés anti-cholestérol en raison de sa forte teneur en pectine et en fibres solubles, qui permettent de réduire l'absorption des graisses et des lipides par l'organisme.

Peu calorique (environ 80 calories), la pomme possède en plus des vertus antioxydantes qui contribuent à limiter le risque de maladies cardio-vasculaires. Pour pouvoir observer un tel effet, il faut toutefois en consommer au moins 3 par jour.

Le soja est un allié incontournable contre le cholestérol...



VRAI

Le soja (ou soya) contient des protéines qui permettent de réduire le taux de lipides dans le sang. Une consommation quotidienne de 25 g minimum de protéines de soja alliée à une alimentation faible en gras fait baisser le taux de cholestérol de manière considérable. A cet égard, la Food and Drug Administration (FDA) autorise depuis 1999 l'utilisation d'un label soulignant ses bienfaits santé.

Il faut dire oui à l'huile d'olive...

VRAI

mais... A la base du régime méditerranéen qui vise à réduire les risques de maladies cardio-vasculaires, l'huile d'olive permet de diminuer le taux de lipides dans le sang grâce à sa teneur en acides gras monoinsaturés et en acides oléiques.

Bien qu'il soit conseillé de la préférer aux beurres ou aux margarines qui contiennent deux fois plus de gras saturés, l'huile d'olive reste une matière grasse : il ne faut donc pas en abuser.



Il faut éviter les viandes rouges...

VRAI

mais... On recommande souvent aux personnes ayant du cholestérol de réduire leur consommation de viande rouge. Ce conseil doit être nuancé : certaines viandes rouges sont plus riches que d'autres en lipides et en cholestérol. Les viandes qui contiennent plus de 10% de matières grasses doivent être évitées. De manière générale, pour faire baisser son cholestérol, il faut plutôt miser sur les protéines végétales (soja) que sur les poissons et les viandes.

Haro sur les plats préparés à la viande

Ce n'est pas une question de traçabilité ni de qualité intrinsèque du produit : selon un travail européen, les consommateurs réguliers de viandes préparées ou cuisinées seraient plus exposés que les autres aux risques de maladies cardiovasculaires et de cancers. Selon les auteurs, les amateurs de ces plats seraient d'une manière générale, moins respectueux de leur santé.

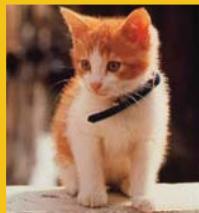
Ce constat est issu de l'Etude prospective européenne sur le cancer et la nutrition (Epic) qui se déroule en continu depuis le début des années 90. Cette étude prospective menée auprès de 500 000 Européens dans 10 pays, est centrée sur les relations entre alimentation et cancers.

Les dernières données issues de ce travail montrent que la consommation régulière de viandes cuisinées serait associée à de mauvais choix de santé. Autrement dit, les consommateurs habituels de ce type de plats mangeraient moins de fruits et légumes, fumerait et consommerait plus de boissons alcoolisées que les autres.

Les auteurs d'Epic par ailleurs, ont observé l'existence d'un lien direct entre la quantité des viandes consommées et le risque de décès. C'est ainsi qu'ils ont démontré que 3% des morts prématurées pourraient être prévenues si tous les individus consommaient moins de 20 grammes de viande cuisinée par jour en moyenne. Dans une étude précédente menée aux Etats-Unis et qui parvenait aux mêmes conclusions, les auteurs estimaient qu'il était préférable de privilier la viande fraîche, achetée chez des bouchers de détail.

Propre... comme la litière du chat

Le chat est un animal propre par nature. Il réalise régulièrement sa toilette et fait, en suivant ses instincts, ses besoins à l'extérieur, dans un endroit qu'il recouvre ensuite de terre. Toutefois, nos félin compagnie vivent souvent à l'intérieur, parfois en appartement. Pour leurs besoins naturels, il leur faut donc... une litière. Pour que votre animal l'utilise au plus vite, et au mieux, suivez ces quelques conseils de préparation et d'entretien. Dès son plus jeune âge, habitez votre chaton à utiliser une litière. Pour ce faire, choisissez un bac à litière qu'il pourra utiliser facilement. Si nécessaire, improvisez pendant les premières semaines à l'aide d'un récipient jetable peu profond. Placez le bac à litière à l'écart de la nourriture de votre chat, dans un endroit facile d'accès. Evitez les sous-sols humides et sombres, les chambres éloignées, la proximité avec des machines à laver... Vous pouvez utiliser un bac ouvert, mais un bac avec un couvercle évitera également que la litière ne se répande. Enfin, nettoyez régulièrement la litière. En effet, une des raisons pour lesquelles les chats l'évitent est le manque d'hygiène. Une fois par semaine, videz complètement le bac et nettoyez-le avec de l'eau chaude et du détergent. Evitez les désinfectants, car certains sont toxiques pour les chats.



Un chat sale ?

Si la plupart des chats apprennent avec leur mère à fréquenter une litière, il peut arriver qu'un matou s'y refuse, même si elle est bien entretenue. Mais il y a souvent une raison cachée. En effet, si votre chat souille la maison, cela peut être dû à un problème de santé, comme le syndrome urologique félin (SUF). L'insuffisance rénale, le diabète ou l'incontinence urinaire peuvent également pousser votre chat à uriner hors de sa litière. Si vous êtes confronté à cette situation, consultez son vétérinaire. Un examen complet, comprenant des analyses d'urine, de selles et de sang, déterminera si la cause est d'ordre médical.

ONU

La Conférence onusienne sur la sécurité dans le Sahel et au Maghreb en faveur de la promotion de la coopération régionale



Les participants à la conférence onusienne sur «la coopération en matière de contrôles aux frontières dans le Sahel et au Maghreb» ont appelé, vendredi à Rabat, à la création de réseaux sectoriels informels ou ad hoc réunissant les professionnels des pays de la région pour promouvoir la coopération régionale dans la lutte contre les menaces terroristes et criminelles.

Les participants ont estimé, dans les recommandations sanctionnant les travaux de cette conférence de trois jours, que ces réseaux devraient faire émerger, ultérieurement, des structures institutionnelles permanentes et des stratégies sous-régionales permettant d'apporter une réponse globale, intégrée et coordonnée aux menaces sécuritaires qui pèsent sur la région. Ils ont, par ailleurs, souligné la nécessité de renforcer les capacités nationales dans le domaine sécuritaire, d'améliorer le niveau de la coopération bilatérale, notamment entre pays voisins, et d'asseoir les fondements d'une coopération sous-régionale effective.

A cet égard, ils ont plaidé pour une conjonction des efforts pour lutter efficacement contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière qui représentent des menaces non seulement pour les pays de la région et le continent, mais également pour la paix et la sécurité mondiales.

La conférence a été organisée à l'initiative de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (Dect), en coopération avec le Centre des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme (Unctc), du Bureau de l'équipe spéciale de lutte contre le terrorisme (Ctif) et le Maroc.

Elle s'inscrit dans le cadre de la Stratégie mondiale des Nations unies contre le terrorisme et des efforts de l'ONU pour fournir une assistance technique aux Etats du Sahel et du Maghreb dans ce domaine.

La rencontre a regroupé de hauts responsables de l'ONU, de représentants de haut niveau des départements de la police et de l'immigration, des Douanes et des renseignements de 11 pays de la région.

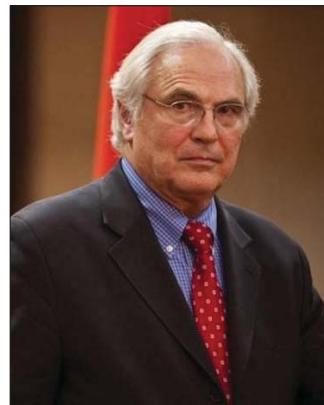
Outre le Maroc (pays hôte), la conférence regroupe des représentants de l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Tchad et du secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC

Christopher Ross

en visite dans la région en préparation de la reprise des pourparlers

L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Christopher Ross, se rendra du 20 mars au 3 avril dans la région, y compris au Sahara occidental occupé, a annoncé vendredi le porte-parole adjoint de l'ONU, M. Eduardo del Buey.



M. Ross rencontrera les représentants des parties prenantes, le Front Polisario et le Maroc, et tiendra également des consultations avec des représentants des gouvernements des pays voisins, l'Algérie et la Mauritanie, a souligné M. Del Buey lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU à New York.

Cette visite, qui entre dans le cadre du mandat de M. Ross et des différentes résolutions du Conseil de sécurité, vise à préparer la prochaine étape dans le processus des négociations et une éventuelle reprise des pourparlers directs en vue de parvenir à «une solution politique mutuellement acceptable, qui devra assurer l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», a insisté le porte-parole de l'ONU.

«Le conflit actuel au Mali et les risques d'instabilité dans le Sahel et au-delà accentuent l'urgence de trouver une solution au conflit sur le Sahara occidental», a-t-il soutenu.

La résolution du conflit du Sahara occidental est «en majorité entravée» par la France

La résolution du conflit du Sahara Occidental est «en majorité entravée par les multiples efforts de la France» qui empêche la recherche d'une solution «durable», a indiqué vendredi, l'ancien ambassadeur sahraoui en France, Sadaf Bahia.

«Depuis longtemps, si le conflit du Sahara occidental traîne en longueur, c'est à cause de la France qui s'est constamment rangée derrière le Maroc pour le soutenir dans son occupation illégale de nos territoires et la spoliation de nos richesses», a déclaré M. Bahia, en accueillant une délégation de jeunes Algériens établis en France dans les camps de réfugiés sahraouis.

«La France a grandement entravé la résolution du conflit du Sahara occidental par ses efforts soutenus en faveur des autorités marocaines, pour des intérêts mutuels entre les deux pays», a-t-il ajouté.

Pour lui, les jeunes Algériens établis en France, en découvrant la question sahraouie et en prenant conscience de notre «immense détresse et souffrance», seront «les dignes ambassadeurs de notre noble cause» une fois de retour en France.

«Cette solidarité vient à point nommé pour nous revigorer dans notre combat. Des jeunes qui ont parcouru toute cette distance pour nous soutenir, est une preuve de leur bonne foi pour nous aider et nous prêter main-forte pour que notre

combat pour l'indépendance aboutisse», a-t-il encore affirmé. Il a souligné que ces jeunes auront une «mission sacrée», en portant auprès de la société civile française et européenne notre combat en faveur de l'émancipation de notre peuple de l'oppression marocaine.

De son côté, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères sahraoui, Bachir Radhi, a indiqué qu'il attendait que le message et le combat des Sahraouis soient répercutés en France, précisant que cette jeunesse «vivifiante a un rôle extrêmement important» auprès de la société civile et des partis politiques.

Interrogé au sujet de la position de la France depuis l'élection de François Hollande à la tête de la République française, il a indiqué que «jusqu'à maintenant, le bilan restait mitigé mais sa position pourrait évoluer».

«Tout sera clair au moment où M. Hollande se rendra au Maroc et nous constaterons si vraiment la position officielle de la France aura changé», a-t-il dit.

Une délégation de jeunes algériens établis en France a entamé jeudi soir une visite de trois jours dans les camps de réfugiés sahraouis dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre de «la caravane de l'indépendance».

Le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique que le Maroc occupe depuis 1975.

Plus de 60 jeunes algériens établis en France visitent le «mur de la honte»

Plus de 60 jeunes algériens établis en France ont organisé vendredi une manifestation devant le «mur de la honte» dans la région d'El Mahbes, dans les territoires sahraouis libérés, pour dénoncer «l'infamie» marocaine et apporter leur soutien au peuple sahraoui dans sa lutte pour son indépendance.

Venus de plusieurs villes de France, ces jeunes algériens, âgés de 18 à 26 ans, qui se sont rendus pour la première fois dans les territoires sahraouis, à l'initiative du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnaps) et accompagnés des membres du Croissant-Rouge algérien, ont constaté le visage «inhumain» des autorités marocaines, qui continuent de «spolier les Sahraouis de leurs territoires».

Pour Adlène Zenabi, 22 ans, étudiant en cinéma à l'Université de Lille, la visite qu'il effectue à El Mahbes pour voir de plus près le «mur de la honte», lui a permis de «mieux constater l'oppression marocaine».

«Je viens de voir de plus près l'oppression marocaine à l'égard d'un peuple sahraoui courageux et qui lutte, chaque jour que Dieu fait, pacifiquement pour son indépendance. Ce que je viens de voir est révoltant de la part d'un pays qui prétend qu'il avance dans la voie de

la démocratie, alors qu'il prive tout un peuple de vivre dans la dignité», a-t-il indiqué à l'APS. Pour lui, en France, la question sahraouie «n'est pas du tout médiatisée, ou trop peu», en raison du soutien constant de la France pour le Maroc.

«La France a été le principal soutien au Maroc dans ce conflit. Sans la France, le Maroc aurait cédé et le Sahara occidental recouvrerait son indépendance», a-t-il ajouté.

De son côté, Ikrام Lagrāâ, 22 ans, étudiante Mat-informatique à Crêteil, la visite du «mur de la honte» a créé en elle un sentiment de «révolte et d'indignation».

«Je suis entièrement indignée et révoltée de voir qu'un tel mur existe encore dans le monde. Je n'ai jamais entendu parler auparavant de ce mur. C'est vraiment humiliant et dégradant pour les Sahraouis», a-t-elle déploré.

«Dès notre retour en France, notre tâche est de sensibiliser l'opinion publique française à la détresse sahraouie et de porter chez un large public possible cette question pour que les Sahraouis recourent leur indépendance. Il faut qu'ils en finissent avec cette tragédie», a-t-elle poursuivi. Jeudi, dans la soirée, ils avaient été reçus par le wali de Boudj-

dour, Mme Azza Boubih, et le secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux sports, Mohamed Mouloud.

Une délégation de jeunes algériens établis en France a entamé, jeudi soir, une visite de trois jours dans les camps de réfugiés sahraouis dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre de «la caravane de l'indépendance».

Les étudiants algériens établis en France ont visité ensuite le musée de la résistance sahraouie, où des explications leur ont été données sur la chronologie du combat sahraoui, depuis les années 70.

Appelé «le mur de la honte» par les sahraouis, pour traduire le visage «inhumain» du Maroc, le mur a été construit par les autorités marocaines en 1980 pour séparer les territoires libérés des territoires occupés du Sahara occidental. Long de plus de 2 700 km et large de 1,5 m, le mur est entouré de 5 millions de mines antipersonnel pour faire face aux éventuels assauts des résistants sahraouis, selon les explications données à El Mahbes, par Hadou El Hadj, ancien combattant dans l'armée sahraouie.

Le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique que le Maroc occupe depuis 1975.

APS

LE D G DE LA FAO

Le monde s'adapte mal à l'évolution des régimes alimentaires

L'urbanisation, la croissance économique et d'autres transformations font évoluer les modes de vie et les régimes alimentaires en nombre d'endroits, et les pays n'y font pas face comme ils le pourraient, a expliqué vendredi le directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva, cité dans un communiqué.

En visite officielle de deux jours aux Pays-Bas, M. da Silva a insisté sur la nécessité de «produire des aliments sans danger, d'offrir plus de choix aux consommateurs et de mieux les informer sur leur régime alimentaire», selon la même source.

«Il nous faut des stratégies de nutrition intégrées, définies par la société dans son ensemble, secteur privé, consommateurs, médecins et associations de consommateurs notamment», a-t-il estimé. Si 870 millions de personnes souffrent de la faim, plus d'un demi-milliard d'autres sont obèses et susceptibles de développer des maladies non transmissibles, a-t-on déploré.

Il a ajouté qu'un réexamen mondial des stratégies de nutrition pourrait par exemple amener à repenser le rôle des



cultures traditionnelles, qui ont perdu du terrain dans les régimes alimentaires modernes.

«Chaque région compte une série de végétaux qui ne font pas partie des produits de base alors qu'ils servaient auparavant à l'alimentation», a-t-il dit citant en exemple, «le quinoa», mis à l'honneur en 2013, puisque c'est son année internationale». Le quinoa est un «super-aliment» venu des Andes, très nutritif, une pseudo-céréale riche en protéines et en micronutriments.

M. da Silva, qui a annoncé que 2014 sera l'année internationale de l'agriculture familiale, a rappelé que «dans la plupart des pays en développement, l'agriculture artisanale est le principal producteur de l'alimentation nationale et le premier employeur dans les zones rurales».

Même si la science et les technologies doivent jouer un rôle clé dans la productivité agricole et l'augmentation de la production, M. da Silva a assuré que les technologies ne peuvent simplement s'exporter d'un pays à l'autre et fonctionner parfaitement. Il faut les adapter aux conditions locales.

«L'agriculture est trop sensible, elle dépend trop de l'endroit où on la pratique», a-t-il ajouté. Le sol, le climat, l'eau disponible et tant d'autres facteurs influencent la façon dont une technologie fonctionnera dans un lieu donné. «Nous devons demander aux agriculteurs ce dont ils ont besoin, ce qu'ils veulent, voir ce qui pourraient leur convenir, ce qu'il faut adapter et nous assurer que quoi qu'on fasse, les agriculteurs eux-mêmes finissent par se l'approprier», a-t-il estimé.

Les Etats-Unis posent leurs conditions pour un Traité international sur les armes

Les Etats-Unis ont fait part, vendredi, des conditions pour souscrire à un Traité sur le commerce des armes dont une autre conférence internationale est prévue du 18 au 28 mars au siège des Nations unies à New-York.

Cette conférence intervient après celle de juillet dernier qui s'était soldée par un échec en raison de la position des Etats-Unis, principal exportateur des armes, qui s'étaient ravisés, suivis par d'autres pays producteurs d'armes, en demandant davantage de temps pour examiner la proposition de texte.

La position américaine s'expliquait par le fait que le président Barack Obama était à quelques mois du scrutin présidentiel de novembre 2012 et craignait que sa campagne soit sabordée par le puissant lobby américain des armes. A quelques jours de la prochaine conférence, le secrétaire d'Etat américain, M. John Kerry, a fait connaître, au préalable, la position de son pays en soulignant que les Etats-Unis ne pouvaient s'aligner à un Traité sur le commerce des armes que s'il portait uniquement sur les transferts internationaux d'armes classiques.

En conséquence, les Etats-Unis ne feront pas partie d'un Traité «qui impose des exigences sur le commerce des armes à feu à l'intérieur des Etats-Unis ou sur les exportateurs américains», a-t-il précisé dans un communiqué publié vendredi par le département d'Etat.

Pour le chef de la diplomatie américaine, les Etats-Unis «ne soutiendront aucun Traité qui serait incompatible avec la Constitution américaine, dont le deuxième amendement» lequel, rappelle-t-on, garantit pour tout citoyen américain le droit de porter des armes.

Par ailleurs, il a fait valoir que les Etats-Unis «sont fermes dans leur engagement à parvenir à un traité solide et efficace sur le commerce des armes, qui aide à lutter contre les effets néfastes du commerce international des armes sur la paix et la stabilité mondiales».

Soutenant que le commerce international des armes conventionnelles est, et continuera d'être, «une activité commerciale légale», M. Kerry a insisté particulièrement sur l'importance des systèmes de contrôle qui aideront à réduire le risque que les armes classiques tombent entre les mains de personnes qui les utilisent pour commettre des crimes dont des actes de terrorisme.

Il est rappeler que la Conférence finale pour un Traité sur le commerce des armes devra rassembler 193 pays pour reprendre les négociations en vue de parvenir à un texte qui serait jugé comme capital pour réglementer à la fois les transferts internationaux d'armes et de munitions et offrir des normes communes pour les pays exportateurs.

De telles normes devraient vérifier que les armes transférées ne soient pas utilisées pour alimenter les conflits, armer des criminels ou commettre des violations des droits de l'homme.

C'est en 2006 que les pays ont commencé à évoquer la nécessité d'un Traité sur le commerce des armes.

RUSSIE - ESPACE

Les trois astronautes de l'ISS sont revenus sur terre

L'équipe de trois astronautes est revenue sur terre depuis la station spatiale internationale (ISS) dans une capsule russe qui a atterri samedi dans les steppes du Kazakhstan.

«Ils ont atterri», a annoncé la mission de contrôle russe dans un message transmis par la Nasa. Une équipe de secours est allée récupérer la capsule et ses trois occupants l'astronaute de la Nasa Kevin Ford et les ingénieurs russes Oleg Novitskiy and Evgueni Tarelkine.



Russe Roman Romanenko, l'Américain Thomas Marshburn et le Canadien Chris Hadfield, arrivés le 19 décembre et qui doivent à leur tour rentrer sur Terre en mai.

Les trois hommes étaient arrivés à bord de l'ISS le 25 octobre. Ils ont embarqué dans la capsule Soyuz TMA-06M qui s'est séparée de la station spatiale avant de rentrer dans l'atmosphère terrestre samedi à 02h40 GMT.

Les trois astronautes laissent à bord de la Station spatiale internationale le

La Côte d'Ivoire va rouvrir son ambassade au Liban

La Côte d'Ivoire va rouvrir son ambassade au Liban, fermée depuis 1988 en raison de la guerre dans ce pays, a annoncé vendredi à Abidjan le président ivoirien Alassane Ouattara, à l'issue d'un entretien avec son homologue libanais, Michel Sleiman, en visite officielle en Côte d'Ivoire depuis jeudi.

«Nous avons l'intention de rouvrir notre ambassade à Beyrouth avant la fin de l'année», a affirmé Alassane Ouattara dans une déclaration à la presse. «Nous ferons tout pour que cela soit fait avant la fin de l'année pour montrer que nous voulons aller plus loin dans nos relations, les faciliter et les renforcer», a souligné le président ivoirien.

La Côte d'Ivoire et le Liban entretiennent des relations depuis 1961, un an après l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance.

La Côte d'Ivoire compte la plus forte communauté libanaise en Afrique avec 100 000 ressortissants.

La Colombie abritera en mai prochain le sommet de l'Alliance du Pacifique

La ville colombienne de Cali (sud-est de Bogota) accueillera le 23 mai prochain, le sommet de l'Alliance du Pacifique, a annoncé jeudi la ministre des affaires étrangères Maria Angela Holguin. «Ce sera un Sommet très important, et c'est la première fois qu'on va avoir des pays observateurs, dont certains à un niveau présidentiel», a-t-elle indiqué lors d'une réunion à Carthagène (nord du pays) avec des ministres péruvien, chilien et mexicain. Le Chili assume actuellement la présidence de l'alliance du Pacifique composée de la Colombie, du Chili, du Mexique et du Pérou et dont l'objectif est de renforcer les relations commerciales entre ces pays et l'Asie.

APS

EGYPTE

Manifestation au Caire pour un retour de l'armée au pouvoir

Des centaines d'Egyptiens ont manifesté vendredi au Caire leur soutien à un retour de l'armée au pouvoir dans un pays qui n'est toujours pas sorti d'une transition politique émaillée de violences, deux ans après la chute de Hosni Moubarak.

La manifestation a eu lieu dans l'est du Caire à l'appel d'un collectif de militaires à la retraite et de groupes opposés au Frères musulmans, dont est issu le président Mohamed Morsi, selon la presse.

Par ailleurs, le président égyptien Mohamed Morsi a exprimé jeudi soir son "chagrin" pour les dizaines de personnes tuées ces dernières semaines dans des troubles à Port-Saïd (nord-est), qui ont suivi des verdicts prononcés pour un drame du football dans cette ville l'an dernier. Il s'est engagé à respecter "les droits des martyrs et des gens de Port-Saïd" et a assuré que "des enquêtes étaient en cours" pour déterminer les responsabilités des violences meurtrières.

IRAK

Huit soldats irakiens tués dans une embuscade au nord de Bagdad

Huit soldats de l'armée irakienne ont été tués vendredi dans une embuscade tendue par des individus armés dans le nord de l'Irak, a indiqué la police locale.

"L'attaque est survenue dans le village d'Al-Rayash au nord de Bajji", à 200 km au nord de la capitale Bagdad, a affirmé un membre de la police locale.

Selon lui, les soldats, qui "étaient en permission, se rendaient à leur base à Taji (40 km au nord de Bagdad) lorsqu'ils ont été attaqués par des hommes armés non-identifiés". Huit soldats ont péri lors de l'attaque", a-t-il précisé.

Plus tôt, quatre membres d'une milice anti Al-Qaïda (Sahwa) ont été tués par des hommes armés vêtus d'uniformes de l'armée dans le nord de Bagdad.

Jeudi, 18 personnes ont été tuées et 30 autres blessées lors d'explosions simultanées suivies de l'assaut du ministère de la Justice par des hommes armés dans le centre de la capitale irakienne.

CORÉE DU NORD: Le Pentagone renforce sa défense antimissile aux Etats-Unis

Les Etats-Unis vont renforcer leur défense antimissile en déployant 14 intercepteurs supplémentaires, en sus des 30 missiles déjà installés sur leur territoire, a annoncé vendredi le secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel.

Cette mesure vise à "conserver une longueur d'avance sur les menaces posées par l'Iran et surtout la Corée du Nord", qui a effectué en décembre un tir réussi de missile balistique selon les Occidentaux et réalisé un troisième essai nucléaire en février, selon M. Hagel.

Ces 14 missiles supplémentaires, appelés "intercepteurs basés à terre" (GBI), seront déployés d'ici 2017, a précisé le ministre. Les 30 intercepteurs déjà déployés se trouvent sur les bases de Fort Greely en Alaska et de Vandenberg en Californie.

Le missile GBI est destiné à intercepter les missiles balistiques intercontinentaux (ICBM). Il emporte un "véhicule exo-atmosphérique" qui une fois lâché se précipite vers le missile pour le percuter.

APS

PALESTINE-ISRAËL-ETATS-UNIS

La visite du président américain dans la région «n'amènera que davantage de divisions»

La visite du président américain Barack Obama au Proche-Orient la semaine prochaine n'amènera que davantage de divisions", a indiqué vendredi un responsable du mouvement de résistance palestinien Hamas.



"La visite de M. Obama dans la région ne nous amènera que davantage de divisions, davantage de pertes de territoires, davantage d'expulsions de notre peuple", a affirmé Mahmoud Al-Zahar à des fidèles dans une mosquée du centre de Gaza.

Barack Obama est attendu en Israël et dans l'Etat de Palestine (Territoires palestiniens) du 20 au 22 mars pour sa première visite depuis son élection à la présidence

américaine en 2008. Il doit se rendre à Ramallah, le siège de l'Autorité palestinienne, et à Beit Lahm le 21 mars. Lors de sa visite le président américain rencontrera séparément des responsables israéliens et palestiniens.

Concernant la réconciliation inter-palestinienne, Mahmoud Al-Zahar a souligné que le Hamas est prêt à mettre en œuvre tous les accords conclus pour promouvoir la réconciliation.

GUERRES - ARMEMENT - COMMERCE

Amnesty international dénonce la part grandissante des grandes puissances mondiales dans le commerce des armes

L'organisation des droits de l'homme Amnesty International a dénoncé la part grandissante que détiennent aujourd'hui les grandes puissances mondiales dans le commerce des armes, affirmant que ces dernières contribuent à la perte de centaines de milliers de vies chaque année.

A eux seuls, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU - Royaume-Uni, Chine, France, Russie et Etats-Unis - empochent plus de la moitié des quelques 100 milliards de dollars provenant annuellement des ventes d'armes conventionnelles dans le monde, a déclaré Amnesty International dans un nouveau rapport publié à la veille de l'ouverture de négociations sur le commerce mondial des armes prévu du 18 au 28 mars aux Nations Unies.

"Ces cinq mêmes Etats joueront un rôle +pivot+ dans la finalisation d'un Traité efficace sur le commerce des armes en mettant de fortes garanties pour la protection des droits de l'homme lors de la conférence qui aura lieu à l'ONU", a souligné ce rapport.

"Il est clair que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU sont responsables de la majeure partie des ventes d'armes à travers le monde et, collectivement, ils doivent assumer la plus grande responsabilité concernant la

réglementation défaillante voire l'échec de la politique du commerce mondial des armes", a affirmé Helen Hughes expert à Amnesty International.

Selon l'Organisation des droits de l'homme, les Etats-Unis, plus grand exportateur d'armes dans le monde, ont essayé déjà de modifier le texte du projet de traité sur le commerce des armes en cherchant à exclure certains types d'armes et de munitions de son champ.

"Notre recherche met en lumière la façon dont la Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis se sont engagés dans les ventes d'armes ayant causé des atrocités et nous appelons ces pays à collaborer pour l'adoption d'un nouveau Traité sur le commerce des armes pour faire en sorte que ces transactions +irresponsables+, fassent partie désormais du passé", a ajouté cet expert.

Pour Amnesty international, bien que le nouveau Traité ne sera pas une panacée pour tous les abus commis dans le monde de nos jours, "si nous obtenons un Traité sur le commerce des armes acceptable par tous, ce sera déjà une étape importante vers la réalisation d'une plus grande sécurité et la protection des droits des milliards de personnes qui vivent aujourd'hui dans la peur", a conclu l'organisation.

ONU

Les attaques de drones au Pakistan constituent une violation du droit international

L'utilisation de drones par Etats-Unis au Pakistan sans le consentement d'Is-lamabad constitue une violation du droit international et contribue à "radicaliser toute une génération de Pakistanais" perpétuant ainsi le terrorisme dans la région, a estimé vendredi un expert de l'ONU.

"La position du gouvernement pakistanais est claire. Il ne consent pas à l'utilisation de drones par les Etats-Unis sur son territoire et considère cela comme une violation de sa souveraineté et de son intégrité territoriale", a déclaré le rapporteur spécial sur les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme, Ben Emmerson.

Islamabad a souligné de manière répétée que la campagne de drones est contreproductif, contribuant à radicaliser toute une génération de Pakistanais et risquant de perpétuer le terrorisme dans la région", a-t-il affirmé à l'issue d'une réunion de trois jours au Pakistan



sur l'impact des drones militaires et des assassinats ciblés dans le contexte de la lutte antiterroriste sur les civils.

M. Emmerson a souligné que "le gouvernement pakistanais a indiqué clairement, que l'incapacité supposée ou l'absence de volonté politique de lutter contre le terrorisme sur son territoire sont non seulement fausses, mais constituent également un affront aux nom-

breuses victimes pakistanaises du terrorisme".

"Il est temps (alors) que la communauté internationale écoute les préoccupations du Pakistan et donne au prochain gouvernement démocratiquement élu le soutien et l'assistance nécessaire pour réaliser une paix durable sur son territoire sans ingérence militaire des nations étrangères", a-t-il ajouté. (APS)

Programme du dimanche 17 mars 2013



10h30 : Relais «rediff» - Emission

11h00 : Santé mag «rediff» - Magazine de santé

12h00 : Journal en français+météo - Information

12h25 : Avis religieux (direct) - Religion

13h25 : Football différé - Sport

15h00 : Twahacht bladi (direct) - Emission

16h30 : Sebaq el madjarate (09) - Dessin animé

16h50 : Hassna bent el ghoule (08) - Dessin animé

17h15 : Takder tarbah - Emission de jeux

18h00 : Journal en tamazight - Information

18h25 : Le soleil de la vérité (28) - Feuilleton alg

19h00 : Journal en français+météo - Information

19h30 : Une ville, une histoire «Ténés» - Reportage

20h00 : Journal en arabe - Information

20h45 : Canal foot - Emission sportive

22h00 : Culture club - Emission culturelle

23h00 : Groupe Amanetouf «Illizi» - concert

oohoo : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu

12:50 Des inventions et des hommes - Magazine de société

13:00 Journal

13:25 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration

13:35 Météo

13:40 Mentalist - Série policière - D'un art à l'autre - Saison 1 (13/23)

14:35 D' House - Série hospitalière - Le choix de l'autre - Saison 1 (22/22)

15:25 D' House - Série hospitalière - Peine de vie - Saison 2 (1/24)

16:20 Les experts : Miami - Série policière - A l'épreuve du feu - Saison 2 (14/24)

17:05 Les experts : Miami - Série policière - Paparazzi - Saison 2 (15/24)

18:00 Sept à huit - Magazine de société

19:50 Là où je t'emmènerai - Magazine de société

19:55 Météo

20:00 Journal

20:30 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration - Appart sous les toits

20:35 Météo

22:40 Les experts : Manhattan - Série policière - Linge sale - Saison 1 (19/23)

23:25 Les experts : Manhattan - Série policière - La mort blanche - Saison 1 (20/23)



12:05 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu

13:00 Journal

13:20 13h15, Le dimanche... - Magazine d'actualité - Brigade des mineurs

14:05 Météo 2

14:10 Vivement dimanche - Divertissement

16:20 Grandeur nature - Environnement - J'ai marché sur la terre : en Floride

17:30 Stade 2 - Multisports

18:45 Point route - Magazine de services

18:50 Vivement dimanche prochain - Divertissement

20:00 Journal

20:30 20h30 le dimanche - Magazine d'information - Un éclairage original sur l'actualité.

20:40 Emission de solutions - Magazine de l'environnement

20:41 Météo 2

22:10 Faites entrer l'accusé - Magazine de société - Henri Pacchioni, pour les yeux d'Emilie

23:30 2 Minutes pour la Syrie - Société - Christian Boltanski

23:35 Journal de la nuit

23:49 Météo outremer

23:50 Histoires courtes - Magazine du court métrage - Cycle «Série noire...»



12:50 30 millions d'amis - Magazine animalier

13:20 Le tuteur - Téléfilm dramatique

- Mariage blanc

14:55 Keno - Loterie

15:00 En course sur France 3 - Tiercé

- Depuis Autueil

15:20 Maigret - Téléfilm policier - Les scrupules de Maigret

16:55 Chabada - Variétés

17:55 Questions pour un super champion - Jeu

19:00 19/20 : Journal régional

19:30 19/20 : Journal national

19:58 Météo

20:00 Tout le sport - Multisports

20:15 Zorro - Série d'aventures - Bienvenue à Monterey - Saison 2 (1/39)

22:15 Météo

22:20 Soir 3

22:43 2 minutes pour la Syrie - Société - Christian Boltanski

22:45 Patinage artistique - Patinage artistique



12:50 Le supplément - Magazine d'actualité

13:55 La semaine des Guignols - Divertissement-humour

14:30 Le petit journal de la semaine - Divertissement

15:00 Gaspard Proust - Divertissement

15:10 Les nouveaux explorateurs - Découvertes - Sébastien Perez-Pezzani en Inde

16:05 Zapping de la semaine - Divertissement

16:25 French connections : au cœur des nouvelles mafias - Société

17:50 Zapsport - Multisports

18:05 Formula one - Formule 1

19:10 Canal football club - Football - 1re partie

19:40 Canal football club - Football - 2e partie

20:55 Plateau L1 - Football

22:55 Canal football club - Football - Le débrief

23:15 L'équipe du dimanche - Football



12:40 Météo

12:45 Le 12.45

13:05 Maison à vendre - Magazine de société

14:30 Maison à vendre - Magazine de société

16:15 DECO - Magazine de la décoration - Sarah-Jane

17:20 66 minutes - Magazine d'actualité

18:40 66 minutes : les histoires qui font l'actu - Magazine d'actualité

19:40 Météo

19:45 Le 19.45

20:05 E=M6 - Magazine scientifique - Tradition ou haute technologie : avantages et inconvénients dans la vie de tous

20:30 Sport 6 - Magazine sportif

23:00 Enquête exclusive - Magazine d'information - Braconniers, voleurs de bétail : la nouvelle délinquance des campagnes

TÉLÉ

DK NEWS 17

La sélection



20:50

Enfin veuve - Comédie

Durée : 1h50 - **Acteurs :** Michèle Laroque, Jacques Gamblin, Tom Morton - **Réalisateur :** Isabelle Mer-gault

Veuve depuis peu, une charmante quadragénaire entend enfin mener une vie épousée. Mais toute sa famille, la croyant attristée, décide de l'épauler.



20:45

Le bruit des glaçons - Comédie dramatique

Durée : 1h25 - **Acteurs :** Jean Dujardin, Albert Dupontel, Anne Alvaro - **Réalisateur :** Bertrand Blier

Un écrivain alcoolique, que sa compagne vient de quitter, a la mauvaise surprise de recevoir la visite de son cancer. Ils entament une relation conflictuelle.



20:45

Inspecteur Lewis - Téléfilm policier

Durée : 1h30 - **Acteurs :** Kevin Whately, Laurence Fox, Clare Holman - **Réalisateur :** Dan Reed

La mort est un poème (1/4)

La police enquête sur une série de meurtres et ne dispose que de peu d'indices : la feuille manuscrite d'un poème constitue leur seule piste disponible.



21:00

Football - En direct

Durée : 1h55 - **Championnat de France Ligue 1 29^e journée.** Saint-Etienne / Paris-SG.



20:50

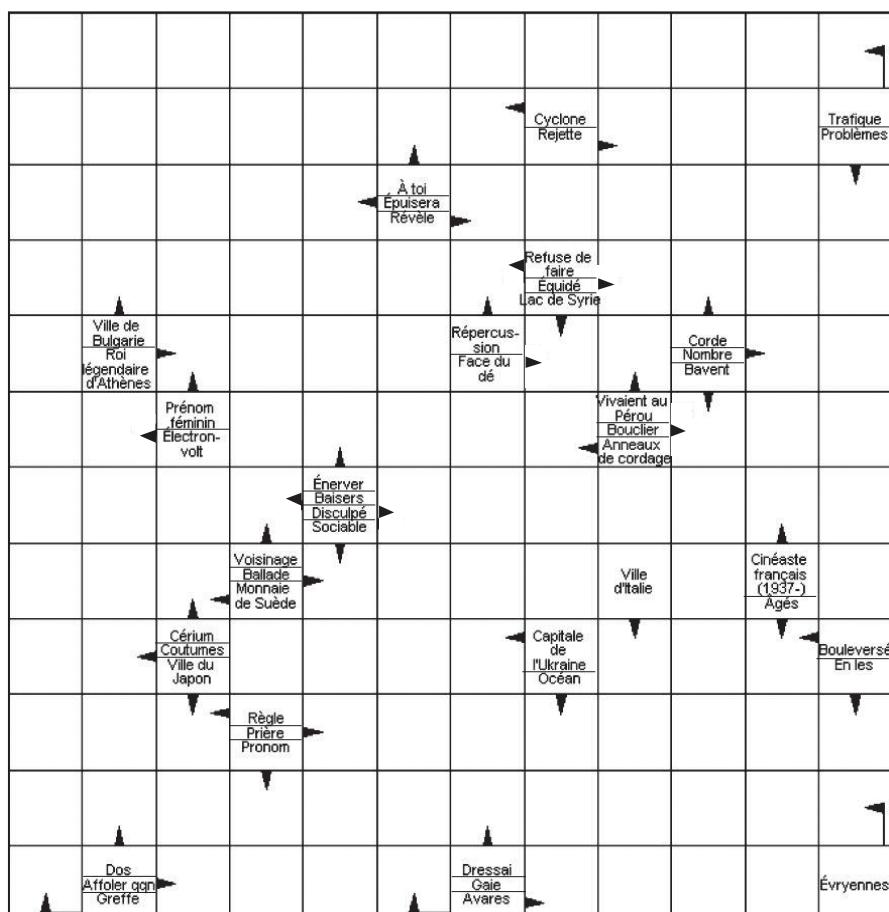
Capital - Magazine de l'économie

Durée : 2h10 - **Présentateur :** Thomas Sotto

Impôts : gaspille-t-on votre argent ?

Au sommaire : Les cagnottes secrètes de l'Etat - Impôts locaux : quand la facture explose - Faut-il supprimer les sous-préfectures ?

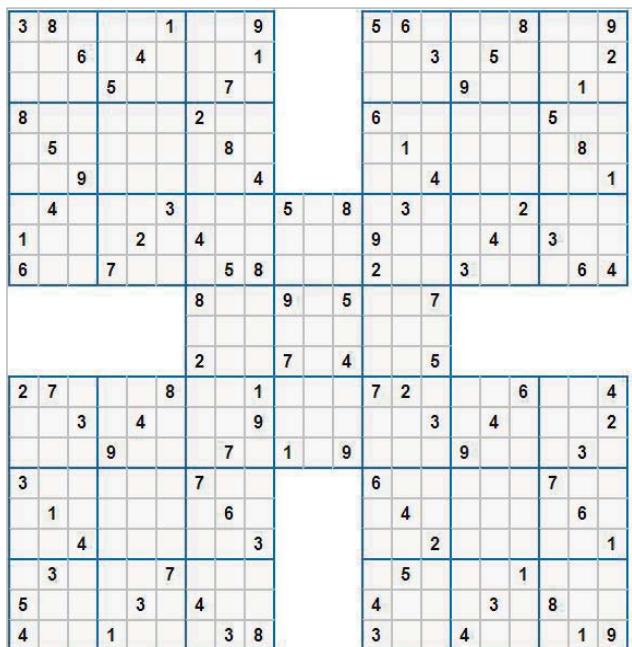
Mots fléchés n°222



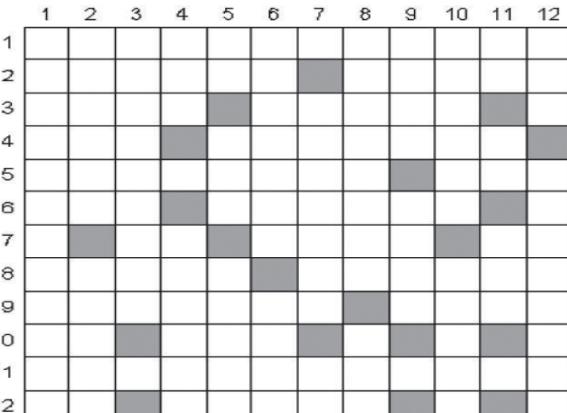
Samuraï-sudoku n°222

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°222



Horizontalement:

- Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
- Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la pente de certains oiseaux, poissons
- Poisson d'eau douce - Frappas violemment, à coups répétés
- Saison - Infini
- Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
- Armée, à l'époque féodale - Excréments
- Coutumes - Volcan actif d'Italie - Sélénum 8. Fret d'un bateau - Marteau de couvercle 9. Agacés - Qui a une saveur aigre
- Technétium - Larve
- Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
- Einsteinium - Mariages

Verticalement:

- Religieuse placée sous la vocable de sainte Marie-Madeleine
- Esclaves d'État, à Sparte - Grands félins
- Grosse araignée
- Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
- Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
- Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
- Loi du silence (pl.) - Pronom personnel
- Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
- Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux États-Unis
- Langue slave qui a été la langue officielle de l'URSS. - Personne qui cherche à en égaler une autre
- Conifère - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
- Orient - Versiez des larmes

Proverbes

Grâce aux gouttes de pluie, la rivière sort de son lit.

Proverbe algérien

Le feu enlève toute impureté.

Proverbe berbère

La vie est un désert dont la femme est le chameau.

Proverbe arabe

Ce qui ne tue pas rend plus fort

Proverbe français

C'est arrivé un 17 mars

2003 : Robin Cook, ministre britannique des Relations avec le Parlement démissionne de son poste pour protester contre la position d'allégeance de la Grande-Bretagne aux États-Unis dans le problème de l'Irak.

2003 : France : les deux assemblées législatives (Assemblée et Sénat) se réunissent en Congrès pour entériner les révisions constitutionnelles sur la décentralisation et le mandat d'arrêt européen.

2005 : les factions palestiniennes réunies au Caire acceptent de prolonger le cessez-le-feu avec Israël jusqu'à fin 2005 et demandent en contrepartie la fin des violences israéliennes contre les Palestiniens et la libération des prisonniers.

2011 : résolution n° 1972 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Somalie.

2011 : résolution n° 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Jamahiriya arabe libyenne.

Célébrations :

- États-Unis : Comité de Suffolk (Massachusetts). Evacuation Day (en). Journée de l'expulsion des forces britanniques pendant la guerre d'indépendance des États-Unis.

- Irlande : Fête de la Saint-Patrick, fête nationale irlandaise.

- Thaïlande : Journée nationale de Muay thaï, boxe thaïlandaise.

TOUR D'ALGERIE 2013

L'Espagnol De La Parte Victor à maillot orange de la dernière minute

L'Espagnol De La parte Victor de l'équipe grecque «SP Tableware» a remporté vendredi à Constantine le maillot orange du Tour d'Algérie cycliste 2013, après avoir arraché la victoire de la cinquième et dernière étape devant le Turc Sayar Mustapha et l'Allemand Schumacher Stefan.

A l'issue de la cinquième et dernière étape, courue entre Mila et Constantine sur un parcours de 124 kilomètres, l'Espagnol a dominé tous ses adversaires dans la partie finale repoussant au classement général individuel le Turc Sayar Mustapha à 1'56 mais aussi l'Allemand Schumacher Stefan à 7''36.

**CLASSEMENT GÉNÉRAL**

Le classement général (individuel et par équipes) du tour d'Algérie de cyclisme 2013, à l'issue de la cinquième et dernière étape.

Classement général individuel :

- 1-De La Parte Victor (SP Tableware-Grece): 1h38.09
- 2-Sayar Mustapha (Torku Sekerspor-Turquie): à 1'56
- 3-Schumacher Stefan (Christina watches-Danemark): à 7''36
- 4-Zaballa Constantin (Christina Watches-Danemark): à 7''56
- 5-Abelouache Esaid (Maroc): à 12'59
- 6-Appleby Dale (Metaltek-Grande-Bretagne): à 15'12
- 7-Sobrino Joaquin (Tableware-Grece): à 17'11
- 8-Jelloul Adil (Maroc): à 17'19
- 9-Belmokhtar Abdelkader (GSP-Algérie): à 12'59
- 10-Chaabane Hichem (Club Sovac-Algérie): à 18'27

Podium final des maillots :

- 1-De La Parte Victor (SP Tableware-Grece): maillot jaune
- 2-Abelouache Esaid (Maroc): maillot vert
- 3-Sayar Mustapha (Torku Sekerspor): maillot à pois
- 4-Ait El Abadia Anass (Maroc): maillot blanc

Classement général par équipes :

- 1-SP Tableware (Grèce): 56h28.35
- 2-Christina Watches (Danemark) : 56h35.32
- 3-Sélection nationale du Maroc : 56h42.11
- 4-Groupement Sportif Pétroliers (Algérie): 56h53.12
- 5-Vélo Club Sovac (Algérie): 57h30.12

Le Marocain Aboulaiche Saïd s'est emparé du maillot vert du meilleur sprinteur, tandis que le maillot du meilleur espoir (blanc) est revenu également au Marocain Aït El Abadia Anass. Le maillot à pois du meilleur grimpeur a été conservé par le Turc Sayar Mustapha. Au classement par équipe, la victoire finale est revenue à l'équipe grecque «SP Tableware» devant l'équipe danoise «Christina Watches» et la sélection nationale du Maroc.

Cette cinquième étape a tenu finalement toutes ses promesses, où les amateurs de la petite reine ont dû assister à un spectacle «hors catégorie», à travers le décor dont jouit la wilaya de Mila et son barrage «Béni-Haroun», qui a impressionné les délégations étrangères présentes dans cette 3^e édition du Tour d'Algérie.

Le début de l'étape a été marqué par une échappée menée dès le premier kilomètre par un trio de coureurs com-

posé de De La parte Victor, le nouveau maillot orange du TAC-2013, le Turc Sayar Mustapha et l'Algérien Belmokhtar Abdelkader (GS pétroliers). Au sommet de Terai Baïnen, situé à 23 km de la ligne de départ, les deux coureurs ont lâché l'Algérien qui n'arrivait plus à mener cette ascension classée 1^{re} catégorie, et ils ont réussi à prendre jusqu'à 2'50 sur le peloton, mené par le maillot orange, Schumacher Stefan. A Hama Bouziane (101 km), trois coureurs dont les deux premiers du classement général, à savoir Schumacher Stefan et Zaballa Constantin, ont décidé de mener une contre-attaque, mais c'était sans compter sur le duo de tête qui a réussi à prendre 5'10 sec sur les deux poursuivants. Al'entrée de Constantine, l'Espagnol a déclenché une dernière accélération qui a laissé son coéquipier de l'échappée, Sayar Mustapha sans réaction, et a terminé seul la fin de l'étape, disputée en boucle (trois tours).

DÉCLARATIONS**De La Parte Victor (maillot orange) :**

«C'était une journée difficile et extraordinaire. Pendant tout le Tour, j'ai beaucoup pensé à cette dernière journée de montagne, parce qu'on savait que dans les cols, on peut réaliser quelque chose. Je suis très satisfait de ma première participation au Tour d'Algérie.»

Schumacher Stefan (Christina Watches) :

«C'était vraiment dur pour moi de perdre le maillot orange que j'ai porté pendant quatre jours. Nous avons fait un faux calcul en laissant passer l'Espagnol De La Parte. Je pense que nous avons sous-estimé son échappée. On a essayé de le rattraper juste à l'entrée de Constantine, mais c'était déjà trop tard.»

Abelouache Esaid (maillot vert) :

«Je suis très heureux de porter le maillot vert du meilleur sprinteur pour ma première participation au Tour d'Algérie. Durant ce tour, j'ai lancé beaucoup de contre-attaques, mais je n'avais pas de chance de remporter une étape.»

Sayar Mustapha (maillot à pois) :

«Ce matin, on n'avait rien à perdre. J'étais troisième au général. On a tout misé. Je crois qu'on a mérité de gagner ce tour, parce qu'on a fait la course dans cette dernière étape de col. On a fait un super travail. Je suis maillot à pois, c'est déjà une victoire.»

Mila dévoile sa beauté aux amoureux de la petite reine

En dépit de la réduction de la quatrième étape du Tour d'Algérie cycliste 2013, dans son tracé passant par la wilaya de Mila, les miliciens amoureux de la petite reine ont suivi dans une ambiance de fête et, pour une fois, sous le soleil, le départ de la cinquième étape Mila-Constantine. Le début de cette étape a été donné du côté du Musée du Moudjahid. Les coureurs ont traversé tout au long du tracé milicien, une ville séculaire qui faisait partie, jadis, sous les Romains, des cités constituant la confédération de Cirta, et qui s'étaient, aujourd'hui, à perte de vue avec de nouvelles conurbations et l'ambition de ressusciter un passé glorieux et se projeter dans un futur prometteur.

M. Karim Seyari, responsable d'un club local de cyclisme, affirme avec fierté qu'il est «au comble du bonheur de voir passer, pour la première fois dans sa ville, la caravane du Tour d'Algérie de cyclisme. C'est un événement qui marquera les esprits des jeunes et des moins

jeunes à Mila, pendant des années», dit-il. L'étape de Mila dévoilera l'histoire d'une ville prospère qui a conservé ses édifices majeurs et œuvre à créer une intense activité économique et urbaine à commencer par le nouveau pôle universitaire, véritable chef d'œuvre de la wilaya, en passant par Zeghaya, berceau de la lutte contre le colonialisme, et arrivant enfin à Redjais, Terai Baïnen et Chigara, autrefois citadelles de la Révolution et aujourd'hui symboles du progrès et du développement local.

Au sommet de cette cinquième étape du Tour d'Algérie de cyclisme, quand les coureurs négocieront les pentes de la région de Béni Haroun, les hôtés de Mila découvrirent un autre aspect de la capitale de l'eau, le barrage géant et son milliard de m³ stocké. Une infrastructure hydraulique, la plus grande en Afrique, imposante, et un paysage fascinant, où montagnes, chutes d'eau et hammams naturels rehaussent le charme d'une ré-

gion captivante. La cohorte de photographes accompagnant le Tour n'a pu s'empêcher d'immortaliser le passage du peloton sur le pont, long de 700 mètres, reliant Constantine à Jijel, perché au-dessus du grand complexe hydraulique et stratégique qui a consacré Mila capitale des ressources en eau par excellence.

En dépit de la difficulté du tracé et du temps qui reste menaçant, le paysage fascinant qu'offre la cinquième étape «consolera» sûrement athlètes et officiels et réchauffera l'atmosphère d'un Tour qui gagne en popularité et en enthousiasme, tout en dévoilant les atouts touristiques inestimables de l'ancienne Milie.

Quand la caravane bifurque vers Grarem-Gouga pour rejoindre Constantine, et que les narines sont titillées par l'odeur douçâtre des brochettes succulentes qui font la fierté de ce coin très pittoresque, Mila aura révélé un bout de son histoire.

Solution Samurai-sudoku N°221

9	5	4	7	3	8	2	6	1
3	2	1	6	4	5	7	8	9
8	7	6	2	9	1	5	4	3
6	9	7	5	2	9	3	1	4
4	3	2	1	7	6	9	5	8
1	9	5	3	8	4	6	2	7
5	1	9	3	6	7	4	2	8
2	4	9	8	5	3	1	7	6
7	6	3	4	1	2	8	9	5

7	9	8	5	6	3	2	1	4
3	2	4	1	9	7	5	6	8
6	1	5	4	8	2	3	9	7
8	3	9	7	6	4	2	1	5
2	6	7	3	4	1	8	6	9
5	4	1	8	2	9	7	3	6
6	4	1	8	2	9	7	3	6
2	6	7	3	4	1	8	6	9
5	4	1	8	2	9	7	3	6

Solution Mots Croisés N°221

PARAPHIMOSIS
ARAIRE■ATACA
TEPLICE■E■IR
TUILEAUX■J■C
I■DY■TRAMAIL
NUI■VEINARDE
SETHI■PTOSIS
OLE■CAIEU■O■
NE■BARD■SITE
A■TRIMER■SIR
GENERE■PESER
EXPLETIF■USE

Solution Mots Fléchés N°221

CAPITULATION
RIRE■POURRI■
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DES
IMA■RU■RAI■I
CELAI■EGOUT■
ANI■ICHNEUMON
ITE■HIC■T■RE
L■RU■DECADRA
LESBIEN■TIEN
ELLEE■USE■TOT
R■S■EXERCONS

COA

Mustapha Berraf retour aux sources

S. Ben

Entre Mustapha Berraf et le comité olympique algérien (COA) il y a une grande histoire qui se répète et son élection hier, pour la 4ème fois président n'est vraiment pas du à un quelconque hasard. Mais, c'est dans le prolongement du travail déjà accompli.

En effet, Mustapha Berraf qui vient d'être élu nouveau président du COA pour le mandat olympique 2013-2016, a déjà présidé cette instance durant trois mandats auparavant : 1996-1998, 2001-2004 et 2005-2009. Seulement, cette fois-ci, ce retour de l'ancien maître des lieux est une sorte de « sauvetage » de ce Comité qui a touché le fond lors de cette dernière période soit lors du mandat du Professeur Rachid Hanifi.

Le COA a connu une scission au sein de son bureau exécutif à tel point que le COA n'avait de comité olympique que le nom. Et cette situation a tellement nuit au mouvement sportif national que d'aucuns attendaient avec impatience cette assemblée générale élective pour retrouver un nouveau président avec un nouveau bureau. Ce qui vient de se faire puisque à l'issue de l'assemblée générale élective (AGE) qui



tif. Ce qui, en d'autres termes, verse dans le bon chemin pour un rassemblement du mouvement sportif national.

Enfant du COA, Berraf est bien placé pour faire sortir ce comité de la situation conflictuelle qu'il a connu lors du dernier mandat qu'il faudrait oublier au plus vite. D'ailleurs Mustapha Berraf indique dès son élection que "Nous devons adopter une politique de renouveau et de restructuration, aller vers la



s'est déroulée hier, au niveau du siège du COA à Ben Aknoune (Alger), Mustapha Berraf, a récolté 104 voix contre 31 pour son adversaire Mohamed Bouabdalla.

M. Berraf, 59 ans, occupe actuellement le poste de 1er vice-président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), chargé du règlement des conflits et des relations internationales du domaine spor-

bonne gouvernance et la bonne gestion car il y a eu différentes défaillances dans les mécanismes de gestion".

Et au nouveau président d'ajouter que "Je m'engage à assurer la stabilité et la redynamisation de l'activité du COA. Je tiens, aussi, à remercier les membres de l'assemblée générale qui m'ont accordé leur confiance", a affirmé Berraf à l'issue de son élection, précisant qu'il tâchera d'éviter les erreurs du passé". La phrase est lâchée : éviter les erreurs du passé. Ce qui veut dire qu'on apprend si bien ses leçons qu'à la faveur de son expérience dans la gestion de l'instance olympique,

Berraf a arrêté un programme constitué de quatre trajectoires, qui a fini par séduire les membres de l'assemblée générale. Le programme de Berraf est ambitieux allant de la bonne gestion au sport de l'élite 2020 en passant par l'encouragement de la jeune féminine et le rassemblement de toute la famille sportive algérienne. Le but étant le retour aux sources avec un des anciens du comité olympique algérien sous la responsabilité duquel l'Algérie a été bien représentée...

ACTIVITÉ PHYSIQUE

La forêt Bouchaoui accueille chaque vendredi près de 1 000 personnes

La forêt Bouchaoui, seule destination pour les Algériens désirant pratiquer une activité physique à l'air libre, accueille chaque vendredi près de 1 000 personnes, tous âges confondus, désirant entretenir leur condition physique.

Le chef de département de la Conservation des forêts chargé de la forêt Bouchaoui, M. Mustapha Bouhali, a indiqué à l'APS que la journée du vendredi enregistrait un flux important de personnes, qui dès les premières heures du jour, voire juste après la prière d'El fedjr si les conditions climatiques le permettent, prennent la route de la forêt Bouchaoui pour y pratiquer une activité physique.

La sécurisation de la forêt à travers le déploiement, nuit et jour, d'éléments



de la Gendarmerie nationale et l'aménagement d'une plate-forme de 12 km pour les activités sportives a encouragé les Algériens et les habitants des environs désirant pratiquer une activité physique à s'y rendre, notamment durant les week-ends.

Lieu de détente et de loisirs, la forêt Bouchaoui est devenue un espace spor-

tif pour les clubs professionnels et les amateurs de sport qui viennent s'entraîner au moins trois fois par semaine, en sus des familles et des associations qui organisent des marathons et des sorties durant les week-ends.

Plusieurs espaces ont été aménagés par les services des forêts dont certains ont été réservés à la pratique du football et au lancer du poids et d'autres aux loisirs pour enfants, a souligné M. Bouhali qui déplore le non-respect des lieux par certains citoyens qui piétinent la couverture végétale en pratiquant leurs exercices physiques. M. Bouhali estime, par ailleurs, que la forêt Bouchaoui est devenue trop étroite pour le nombre important de citoyens qui viennent y pratiquer du sport ou y passer la journée pour se détendre.

COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPE

La JSE Skikda (messieurs) et HBC Ghdayel (dames) fixés sur leurs adversaires

Les clubs algériens engagés à la 29^e édition de la coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe de handball (hommes et dames), prévue du 17 au 28 avril à Hammamet (Tunisie), sont fixés sur leurs adversaires, après le tirage au sort effectué vendredi, rapporte samedi la presse locale. Ainsi, chez les messieurs, la JSE Skikda a été versée dans le groupe C, avec AS Hammamet (Tunisie), Al-Ittihad (Libye), JS Kinshasa (RD Congo) et Mouloudia Marrakech (Maroc). Chez les dames, le HBC Ghdayel (Algérie), jouera dans le groupe B avec ASE Ariana (Tunisie),

Africa sport (RD Congo), FAP (Cameroun), et Phoenix (Gabon). Chez les messieurs, les deux premiers de chaque poule ainsi que les deux meilleurs troisièmes seront qualifiés pour les quarts de finale, alors que chez les dames, les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Composition des groupes :

Messieurs:

Poule A: Etoile du Sahel (Tunisie), FAP (Cameroun), Munisport (Congo), Benghazi Aljadida (Libye).

Poule B: Al Ahly (Egypte), Minuh (Ca-

meroun), Salinas (Gabon), US Guinée (Guinée)

Poule C: AS Hammamet (Tunisie), Al-Ittihad (Libye), JSE Skikda (Algérie), JS Kinshasa (RDC) et Mouloudia Marrakech (Maroc).

Dames:

Poule A: JSF Tazarka (Tunisie), Petro (Angola), Héritage (RD Congo), TKC (Cameroun), Interclub (Congo)

Poule B: ASE Ariana (Tunisie), Africa sport (RD Congo), FAP (Cameroun), HBC Ghdayel (Algérie), Phoenix (Gabon).

40% des travailleurs de Sonatrach préfèrent le football

40% des travailleurs de Sonatrach préfèrent pratiquer le football qui a enregistré plus de 2 000 adhérents en 2012, a indiqué le directeur des affaires sociales du groupe, M. Mohamed Hessairi.

Dans une déclaration à l'APS, M. Hessairi a rappelé que la saison sportive 2012 avait enregistré 5 800 adhérents dont 2 480 au football masculin, suivi du volley-ball féminin avec 2 320 adhérents puis le volley-ball masculin avec 880 inscrits. Le cross-country a connu également un grand engouement des travailleurs de la société nationale des hydrocarbures avec plus de 200 athlètes ayant participé aux tournois de cette discipline durant la saison dernière, outre la pétanque (156), la plongée (121), la gymnastique avec 88 adhérents dont 46 filles.

La société Sonatrach avait organisé durant la même année 145 manifestations sportives dans différentes disciplines dont 62 tournois de football, 58 de volleyball féminin, 22 compétitions de volleyball masculin ainsi que d'autres rencontres de natation, de planches à voile et d'équitation. M. Hessairi a, par ailleurs, rappelé que les travailleurs des zones d'Alger, Boumerdès, Biskra, Skikda, Hassi Messaoud, Hassi R'mel, In Amenas et Arzew bénéficiaient de ces activités. Concernant la natation, la piscine olympique relevant de la société, ouverte de 6 h à 22 h, reçoit 7 000 adhérents composés notamment des travailleurs et de leurs familles ainsi que du large public.

Le même responsable a, en outre, indiqué que le sport est consacré par la société depuis les années 1970 et élargi aux communes pour développer le sport de proximité et le promouvoir dans les régions démunies notamment lors de fêtes nationales.

Il a rappelé, à cet effet, les manifestations sportives organisées à l'occasion de l'anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, le 1^{er} Novembre, le cinquantième anniversaire de l'Indépendance et l'anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures (24 février) auxquels plus de 3 000 athlètes dans plusieurs disciplines ont pris part.

Par ailleurs, quelque 3 323 athlètes, tous âges confondus, ont participé à différentes disciplines dont 1 780 athlètes dans le cross-country et 640 autres dans le football. La direction des affaires sociales planche depuis 2012 sur un programme, qu'elle veut riche, en introduisant de nouvelles disciplines au niveau des différentes infrastructures sportives relevant des entreprises et des communautés notamment à Alger.

Ces manifestations contribuent au rapprochement et l'échange entre les régions du pays. Le groupe Sonatrach soutient, en tant que société citoyenne, plusieurs fédérations dont la fédération nationale du sport et du travail, les ligues de wilayas ainsi que des communes en vue d'encourager le sport parmi les travailleurs.

Concernant les infrastructures, M. Hessairi a déploré le manque de salles aussi bien pour les entraînements que pour les compétitions d'où la nécessité, a-t-il dit, de réaliser un complexe pour le groupe Sonatrach afin de permettre aux travailleurs de la société et à leurs familles d'exercer le sport dans de bonnes conditions. Le groupe Sonatrach a arrêté un riche programme pour le mois de juin prochain à l'occasion du 50^e anniversaire de sa création.

COUPE DE LA CAF (1/16^E DE FINALE ALLER) USMA-PANTHÈRE NDÉ

Les Algérois visent la qualification

L'USM Alger tentera dimanche face aux Camerounais de Panthère Ndé de décrocher un résultat rassurant, en match prévu au stade Omar Hamadi (18h00), comptant pour les 1/16^e de finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Après avoir disputé la demi-finale (aller) de la Coupe de l'Union arabe de football (UAFA), soldée par un match nul à Alger face aux Egyptiens d'Al Ismaily (0-0), les coéquipiers de Nacreddine Khoualed replongeront dans l'ambiance africaine avec cette confrontation devant Panthère Ndé, un novice sur le plan continental. Les joueurs du coach français Roland Courbis, devront impérativement sortir le grand jeu ce dimanche face aux Camerounais, s'ils ne veulent pas hypothéquer leurs chances de qualification pour le prochain tour de l'épreuve.

Une victoire sur un score sécurisant permettrait aux Rouge et noir de franchir un grand pas vers le passage aux 1/16^e de finale, d'autant que le déplacement au Cameroun s'an-



nonce périlleux. "C'est une nouvelle compétition que nous allons aborder. C'est sûr que ça va être une nouvelle expérience pour certains. Personnellement, j'ai déjà disputé cette compétition. Je vais essayer de mettre mon expérience au service du groupe. Ce match sera ordinaire et nous tâcherons de le gagner. C'est vrai que nous ne connaissons pas notre adversaire, c'est ce qui nous poussera à l'aborder avec beaucoup de vigilance", a affirmé le défenseur usmiste, Mohamed Rabie Metfah.

Toutefois, l'USMA devra faire face à un manque d'efficacité flagrant en attaque, en dépit de la présence de joueurs de talent, à l'image de Ziaya, Deham, et autre Bouazza. Pour cela,

le club algérois est appelé à faire preuve de lucidité pour transpercer la défense camerounaise, qui va être certainement mise à rude épreuve dimanche, devant un public usmiste qui ne va pas hésiter à prêter main forte à son équipe à l'occasion de cette sorte.

De son côté, la formation de Panthère Ndé, à pied d'œuvre à Alger depuis vendredi, aura à cœur de repartir avec un bon résultat, une manière de préserver toutes ses chances pour la qualification. En championnat local, Panthère Ndé, actuel lanterne rouge avec 2 points en quatre matchs, reste sur une défaite face au New Star FC (1-0). Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral tunisien, composé de Nacerlah Djoudi, assisté de ses compatriotes Arbi Mansouri et Mohamed Bettouta, alors que le commissaire au match sera le Malien Moussa Kounati. Lors du précédent tour, l'USMA avait réussi à passer l'écu de Mauritanie du FC Tévrugh Zeina (aller 2-0, retour 2-1).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/16^E DE FINALE ALLER)

JSM Béjaïa sauve les meubles

La JSM Béjaïa s'est laissée piégé par l'Ashanté Kotoko (Ghana), qui lui a imposé un score de parité (0-0), ce vendredi après-midi, au stade de l'Unité maghrébine, pour le compte du match aller des 32^e de finale de la coupe d'Afrique des clubs champions. Les Vert et Rouge, visiblement timorés, voire frileux, n'ont pu et su prendre l'avantage sur une équipe, de grande notoriété certes, mais qui n'a pas montré grand-chose, s'étant contentés essentiellement de se défendre et de préserver tactiquement leur cage vierge, en perspective du match retour prévu en avril prochain à Kumasi.

Les poulains de l'Italien Gianni Solinas ont manqué autant de concentration que d'audace pour faire parler la poudre, faisant le jeu de leurs adversaires, qui n'en demandaient pas tant. «Nous sommes venus limiter les dégâts», répétait à satiété avant le début de la rencontre l'entraîneur, Didier Dramani, refusant de prendre quelques risques devant une équipe dont il méconnaissait tout. Si bien que ses protégés, à la moyenne d'âge à peine de 23 ans, n'ont eu de réflexes que celui de dégager et de monopoliser le ballon autant que faire se peut. Résultat des courses : repli général en défense et peu d'action offensive qui a eu comme effet de ternir la qualité de la rencontre. «Il y a une équipe qui attaque et l'autre qui défend», a déploré à la mi-temps, Tallah, l'ancien entraîneur du MO Béjaïa, dépité surtout par la réaction des Vert et Rouge, qui n'ont «pas su presser assez les visiteurs». Bien qu'ayant fait l'essentiel du jeu, les camarades de Cédric Si Mohamed ont péché par manque d'efficacité et le peu d'inspiration de leur attaque.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 4080 15000016090**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

La Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offres national restreint, qui a pour objet : **Travaux de protection du rivage marin de la résidence Sahel (Club des Pins).**

Le présent avis d'appel d'offres national restreint s'adresse aux entreprises qualifiées et aux groupements d'entreprises qualifiées et répondant aux deux (02) conditions suivantes :

Cet appel d'offres est passé en vertu des dispositions des articles 26, 28 et 30 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le présent cahier des charges s'adresse aux entreprises qualifiées et aux groupements d'entreprises qualifiées et répondant aux conditions suivantes :

- Les entreprises soumissionnaires doivent avoir un certificat de qualification et de classification en cours de validité de catégorie 06 ou plus, dont l'activité principale est relative aux travaux publics et doivent être qualifiées en travaux maritimes avec le code 344-4235.

- Les entreprises doivent avoir réalisé au moins 500 ml cumulables de brise-lames en enrochements de carrière ou brise-lames en géo-tubes immergés durant les 10 dernières années, dûment justifiée par attestations de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage (avec un minimum de 100 ml par attestation)

Dans le cas d'un groupement d'entreprises, le chef de file désigné du groupement doit impérativement satisfaire à cette exigence. (Condition d'éligibilité)

EN CAS DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES

1- Un des membres du groupement sera désigné comme chef de file dont la catégorie est 06 ou plus en travaux publics, le chef de file apportera la preuve que cette désignation a été préalablement autorisée par les autres membres du groupement, en présentant un pouvoir signé par les signaturent dûment autorisés par chacun des membres du groupement. La quote-part du chef de file doit être majoritaire (+ de 50%).

A- Les autres membres du groupement doivent avoir la catégorie 04 ou plus en travaux publics et avoir réalisé durant les 10 dernières années un cumul de 200 ml au minimum d'ouvrage de protection en mer (épis, brise-

lames, protection frontale), justifié par des attestations de bonne exécution.

B- Ou travaux de confortement d'ouvrages maritimes (jetée, digue, quais).

C- Ou le transport et fourniture de 50 000 t de matériaux de carrière ou du sable (quantité cumulée durant les trois (03) dernières années).

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la : Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Alger (Bureau des marchés), sis au 125 Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.

Les offres devront être déposées auprès de la :

**Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Alger
(Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli,
Hussein Dey, Alger.**

Sous double enveloppe cachetée anonyme. L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :

A

**Monsieur le Directeur des Travaux Publics
Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Alger
125, Rue de Tripoli - Hussein Dey - Alger
Soumission :**

**Travaux de Protection du Rivage Marin de la Résidence
Sahel (Club des Pins)**

- Soumission à ne pas ouvrir -

L'enveloppe externe doit contenir deux (02) plis, l'une portant la mention «Offre technique» et l'autre «Offre financière».

En application de l'article 51 du décret présidentiel 10/236, portant code des marchés publics, tout bureau d'étude devra accompagner sa soumission des pièces demandées dans l'instruction aux soumissionnaires et des pièces certifiées exigées par la réglementation en vigueur des marchés publics et notamment :

1/ OFFRE TECHNIQUE :

- La caution de soumission, 1 % (dans le cas où l'offre dépasse 1 milliard)
- La déclaration à souscrire dûment remplie

- La déclaration de probité

- La copie du protocole d'accord en cas de regroupement, dûment signé et paraphé ;

- Le numéro d'identification fiscale (NIF)

- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire

- Le statut de l'entreprise ainsi que la liste des principaux actionnaires ou associés.

- Copie du certificat de qualification et de classification en cours de validité de catégorie 6 ou plus, dont l'activité principale est relative aux travaux publics et doivent être qualifiées en travaux maritimes avec le code 344-4235.

- Le casier judiciaire.

- La liste des travaux contractés durant les dix (10) dernières années accompagnée des attestations de bonne exécution du maître de l'ouvrage

OFFRE FINANCIÈRE :

- La soumission selon modèle ci-joint.

- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.

- Le devis quantitatif-estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à **45 jours** à compter de la 1^{re} publication de l'avis dans le BOMOP ou dans la presse.

Le dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **12h00**, si ce jour correspond à un jour férié ou un jour de fête nationale, la durée de préparation des offres est prorogée au premier jour ouvrable.

L'ouverture technique et financière aura lieu le même jour de dépôt des offres à **14h00**.

La validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des offres (offres technique et financière), le même jour de la date de dépôt des offres à 14h00, au niveau de la :

**Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Alger
(Bureau des Marchés).**

Sis au 125, Rue de Tripoli - Hussein Dey - Alger

Anep : 512 615 du 17/03/2013

**MONDIAL-2014
(QUALIFICATIONS/ ZONE
EUROPE)**

Le programme des matchs

Le programme des matches de qualifications du Mondial-2014 de football (zone Europe), qui seront disputés vendredi 22 mars (en heures GMT):

Vendredi 22 mars:

Groupe A:

(17h00) Croatie - Serbie à Zagreb
(19h45) Macédoine - Belgique à Skopje
(20h00) Ecosse - Pays de Galles à Glasgow

Groupe B:

(16h00) Bulgarie - Malte à Sofia
(19h30) République tchèque - Danemark à Olomouc

Groupe C:

(18h00) Kazakhstan - Allemagne à Astana
(19h30) Autriche - Iles Féroé à Vienne
(19h45) Suède - Eire à Solna

Groupe D:

(18h15) Andorre - Turquie à Andorre
(19h30) Pays-Bas - Estonie à Amsterdam
Hongrie - Roumanie à Budapest

Groupe E:

(16h30) Chypre - Suisse à Nicosie
(17h00) Slovénie - Islande à Ljubljana
(18h00) Norvège - Albanie à Oslo

Groupe F:

(12h45) Israël - Portugal à Ramat Gan
(19h15) Luxembourg - Azerbaïdjan à Luxembourg
(19h45) Irlande du Nord - Russie à Belfast

Groupe G:

(18h30) Liechtenstein - Lettonie à Vaduz
(19h00) Slovaquie - Lituanie à Zilina
(19h45) Bosnie-Herzégovine - Grèce à Zenica

Groupe H:

(19h30) Moldavie - Monténégro à Chisinau
(19h45) Pologne - Ukraine à Varsovie
(20h00) Saint-Marin - Angleterre à Serravalle

Groupe I:

(19h45) Espagne - Finlande à Gijon
(20h00) France - Géorgie à Saint-Denis.

MONDIAL 2014 (QUALIFICATIONS/ 3E J) ALGÉRIE-BÉNIN

Les «Ecureuils» en stage à Marseille à partir de demain



La sélection béninoise de football entamera lundi à Marseille (France) un stage préparatoire, en vue de son match face à l'Algérie prévu mardi 26 mars à Blida (20h30), comptant pour la 3^e journée (Gr 8) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

C'est la dernière ligne droite de notre préparation pour le match important face à l'Algérie. Nous allons nous préparer en conséquence afin de revenir avec un bon résultat et préserver notre position de leader", a affirmé hier le coach du Bénin, le Français Manuel Amoros, à Radio Algérie internationale. A l'issue de la 2^e journée,

l'Algérie partage la seconde position avec le Mali (3 pts), à une longueur du Bénin, leader du groupe. Le Rwanda occupe la dernière position du groupe avec un point. "Ce stage se poursuivra jusqu'au 24 mars, jour de notre déplacement à Alger. Il y aura au début la présence des joueurs professionnels, avant qu'ils ne soient rejoints par les trois éléments locaux", a-t-il ajouté. Le coach des "Ecureuils" estime par ailleurs que la "pression sera beaucoup plus pesante sur l'Algérie et le Mali, qui sont, à mon sens, les favoris du groupe", ajoutant que "le Bénin n'aura rien à perdre". En vue de ce match, Manuel Amoros a fait appel à 22 joueurs, dont 19 évoluant à l'étranger.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL Le Bureau fédéral approuve la répartition des tâches de ses membres

Le Bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF), réuni vendredi à Oran, a approuvé la répartition des tâches et missions pour ses membres, conformément aux statuts de la FAF, rapporté l'instance fédérale samedi sur son site. Le fait marquant de cette répartition est la désignation d'Abdelkader Chaâbane et Djahid Zefzef, en tant que vice-présidents de la FAF. Réuni sous la présidence de Mohamed Raouraoua, le Bureau fédéral élu lors de la dernière assemblée générale élective (AGE) tenue le 7 mars, a évoqué les grandes lignes de la stratégie de mise en œuvre du plan de développement quadriennal 2013/2017, qui sera axée sur "la dynamisation des structures du football au niveau national et la promotion des compétences pour la réalisation des objectifs tracés". La formation, les équipes nationales, le football amateur et professionnel, l'arbitrage, les infrastructures techniques ainsi que la prise en charge médico-sportive des athlètes, la lutte contre le dopage, la violence dans les stades constitueront les priorités de l'action fédérale au titre de l'exercice 2013/2014, précise la FAF.

Répartition des tâches:

Vice-présidents : Abdelkader Chaâbane et Djahid Zefzef

Président de la commission des Finances : Djahid Zefzef

Président de la commission fédérale des arbitres : Belaïd Lacarne

Président de la Commission juridique : Mahfoud Kerbadj

Président de la commission médicale : Kheil Hamoum

Président de la commission d'éthique et du fair play : Ali Attoui

Président de la commission du football féminin : Radia Fertoul

Président de la commission chargée du suivi des équipes nationales : Walid Sadi

Président de la commission chargée des relations avec les ligues : Yacine Benhamza

Président de la commission d'appel : Maître Bouabdellah Rachid

Président de la commission d'organisation de la Coupe d'Algérie : Mohamed Khelafia

Président de la Commission de futbol et de beach soccer : Kada Chafi.

CAN-2013 (U 20)

Echos de Aïn Témouchent

Echos de Aïn Témouchent où été donné, hier, le coup d'envoi de la 18^e édition du championnat d'Afrique des nations de football des moins de 20 ans.

Billetterie : les 10.000 billets mis en vente, depuis jeudi après-midi, par les responsables du stade Omar-Oucif, ont été écoulés. Les dernières places d'accès au stade où seront disputées les rencontres du groupe A, dont le match d'ouverture opposant l'Algérie au Bénin, ont été vendus cette matinée à 50 dinars le ticket. Cette rencontre et celle opposant ensuite le Ghana à l'Egypte, se disputeront à guichets fermés. Au marché noir, le prix du billet a atteint, hier matin, 600 dinars, a-t-on relevé.

Presse : une délégation de la Confédération africaine de football a effectué, vendredi, une visite d'inspection au stade Omar-Oucif où elle s'est enquise des derniers préparatifs précédant le coup d'envoi de la manifestation sportive continentale. Les représentants de la confédération ont pris connaissance des conditions de travail de la presse au niveau du centre de presse où cinq micro-ordinateurs ont été mis à la disposition de la corporation.

Couverture médicale : une trentaine de médecins de la wilaya de Aïn Témouchent assureront la couverture médicale tout au long de cette 18^e édition de la CAN des U-20 pour ce qui est du groupe A, a-t-on appris du comité local d'organisation.

Encouragements : Les jeunes Verts ont reçu, vendredi après-midi, la visite de l'ancien international algérien Tedj Bensaoula qui a tenu à encourager les poulains de Jean-Marc Nobilo à la veille de leur match d'ouverture face au Bénin.

Tenues : L'équipe nationale évoluera en tenue complètement blanche tandis que le Bénin sera en jaune. Les deux équipes disputeront samedi, à 17h30, le match d'ouverture du Championnat d'Afrique U-20, indique la FAF sur son site.

Dans l'autre match de la poule "A", l'Egypte évoluera en tenue blanche et noir, alors que le Ghana jouera en blanc.

CAN U-20/ ALGÉRIE

Nobilo intéressé par un nouveau challenge avec la sélection olympique après la CAN

L'entraîneur de la sélection algérienne de football des moins de 20 ans, Jean-Marc Nobilo, dont le contrat expirera à l'issue du championnat d'Afrique qui a débuté hier, s'est dit intéressé par les commandes techniques de la future sélection olympique appelée à disputer prochainement les éliminatoires des Jeux olympiques (JO-2016).

"Normalement, c'est l'actuelle sélection des moins de 20 ans qui sera concernée par les prochaines éliminatoires des JO. Poursuivre avec cette jeune équipe que je suis en train de

construire depuis 15 mois m'intéresse, mais on n'en est pas encore là", a déclaré à l'APS l'entraîneur français. Engagé par la Fédération algérienne de football (FAF) en janvier 2012, Nobilo a signé un contrat d'objectif, par lequel il est censé qualifier les juniors algériens au Mondial de juin prochain en Turquie.

Cela passe par décrocher l'une des quatre premières places à la fin de la CAN qui organisent les villes de Aïn Témouchent et Oran (Ouest de l'Algérie) à partir d'aujourd'hui et

jusqu'au 30 de ce mois. Si cet objectif est atteint, Nobilo bénéficiera d'un prolongement de contrat de trois mois, lui permettant ainsi d'emmener son équipe au rendez-vous planétaire, comme le stipule l'une des clauses du document signé avec la FAF. "J'ai de très bons rapports avec les membres de la FAF. Le président de cette instance, Mohamed Raouraoua, est quelqu'un qui prône la continuité dans le travail, d'où son désir de suivre de très près cette équipe des moins de 20 ans afin d'éviter une éventuelle déperdition de ses joueurs à l'issue de la CAN", a commenté le sélectionneur national. Lors de son discours au cours de la récente assemblée générale élective de la FAF qui l'a élu pour un nouveau mandat à tête du football algérien, Raouraoua avait annoncé que l'actuelle sélection des juniors sera appelée à représenter l'Algérie dans les éliminatoires des JO-2016, mais sans pour autant préciser si elle le fera avec ou sans son entraîneur actuel. "Franchement, Raouraoua n'a pas évoqué le sujet avec moi. On est tous concentrés sur

notre objectif essentiel, à savoir la qualification à la Coupe du monde des moins de 20 ans. Les choses pourraient s'éclaircir davantage à l'issue du dernier match du premier tour de cette CAN", a estimé l'entraîneur français. Nobilo et ses protégés feront leur baptême de feu dans la CAN-2013 en fin d'après midi en affrontant le Bénin au stade Omar Oucif à Aïn Témouchent à partir de 17h30. Ils croiseront le fer avec l'Egypte mardi, avant de clôturer le premier tour comptant pour le groupe A vendredi prochain contre le Ghana.

Real Madrid Cavani dans le viseur



Selon TMW, le Real Madrid se serait positionné sur le dossier d'Edinson Cavani, l'avant-centre de Naples. Notamment suivi de près par le Paris Saint-Germain et

Manchester City, l'attaquant international uruguayen Edinson Cavani (26 ans, Naples) susciterait aussi l'intérêt prononcé du Real Madrid, qui pourrait se séparer de Gonzalo Higuaín et/ou Karim Benzema. Cristiano Ronaldo était lui courtisé par Chelsea et le PSG. Selon TMW, les Merengue se seraient positionnés concrètement sur le dossier de

l'ancien joueur de Palerme, dont le contrat expire en juin 2017. Radamel Falcao (Atletico Madrid) aurait aussi

Benzema ne bouge pas

L'attaquant français restera bien madrilène la saison prochaine. Karim Benzema n'envisage pas un transfert en cas de départ de José Mourinho. Malgré ces mauvaises performances cette saison, Karim Benzema devrait rester au Real Madrid la saison prochaine. Il ne lie pas son sort à celui de son entraîneur José Mourinho, à en croire Karim Djaziri son agent. "Peu importe si Mourinho part ou reste."

Man Utd Ferguson surpris par la sélection de Ferdinand

Le manager des Red Devils ne cache pas ses interrogations, notamment au niveau physique, que peut engendrer ce retour de Rio Ferdinand parmi les Three Lions : « J'ai été aussi surpris que n'importe qui ayant entendu cette nouvelle. J'ai besoin d'en parler avec notre médecin car nous préparons Rio d'une certaine manière et il y a des traitements qu'il doit faire » a expliqué Alex Ferguson, dans des propos rapportés par BBC Sports.

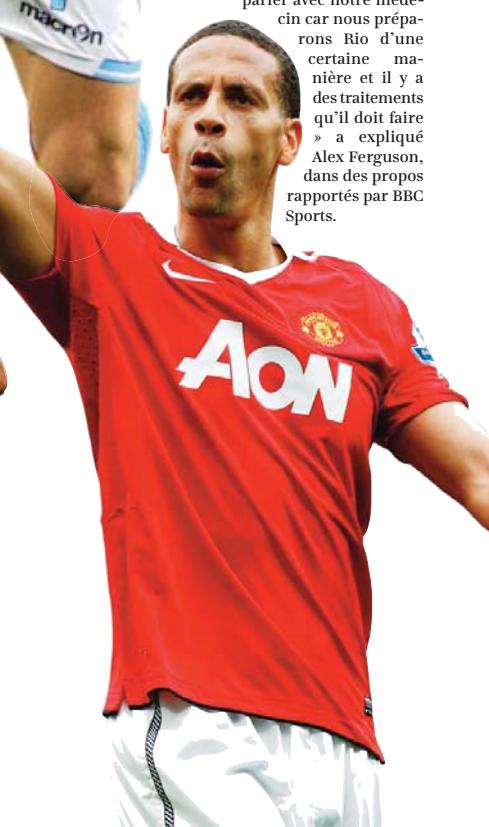
Bayern Munich Neuer reste confiant

Le Bayern Munich a hérité de la Juventus de Turin lors des tirages au sort des 1/4 de finale de la C1. Cependant, Manuel Neuer, le gardien bavarois reste confiant. Ce sera certainement l'affiche de ces 1/4 de finale de Champions League. Bien malin sera celui qui pourra affirmer qui du Bayern Munich ou de la Juventus de Turin pourra se qualifier à l'issue des deux rencontres. Manuel Neuer, le gardien de l'équipe bavaroise par contre reste très confiant.



Schweinsteiger admire Pirlo

Le milieu de terrain du Bayern Munich, Bastian Schweinsteiger a déclaré que leur futur adversaire avait une très bonne équipe, avec de très bons joueurs notamment Andrea Pirlo. "La Juve est une très très bonne équipe, qui a un excellent joueur en la personne de Pirlo. Ce sera tactiquement un match très difficile. On a déjà perdu 2 ou 3 fois contre des Italiens. Ils sont expérimentés et intelligents" a-t-il affirmé.



HIER AU CENTRE DE PRESSE DE **DK NEWS** UNE CONFÉRENCE DE PRESSE ANIMÉ PAR LE DR AHMED MIZAB, PRÉSIDENT DE LA HAUTE COMMISSION NATIONALE INDÉPENDANTE POUR LA REMISE DES TROPHÉES DU MÉRITÉ NATIONAL DE LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION

Trophées du Mérite National de la Paix et la Réconciliation

Rachedi Rachid

Il y avait foule, hier, devant le siège du quotidien **DK News. Et pour cause les membres de la haute commission nationale indépendante pour la remise des trophées du mérite national de la paix et la réconciliation, se sont réunis à l'occasion d'une conférence de presse, animée par le président de cette commission : le Dr Ahmed Mizab. Maître Azzi Merouane avocat chargé du dossier de la charte nationale, le Dr Yahia Benhnia, de la présidente de l'Association nationale pour la promotion et la protection de la femme, d'autres membres ainsi que des représentant des medias, ont assisté à cette conférence.**

«La médaille du mérite de la paix et la réconciliation nationale sera remise au président de la République le 19 mars à l'occasion de la Fête de la victoire» a annoncé le Dr Ahmed Mizab, qui a affirmé que les dé-



funts présidents Ahmed Ben Bella et Chadli Benjedid ainsi que Abdelhamid Mehri étaient à l'origine de la création de cette commission.

Selon lui, la Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale a mis fin au bain de sang, et à la folie meurtrière qu'a traversé notre pays pendant la décennie noire, elle a également permis de recouvrer la sécurité et la stabilité mais par-dessus tout consolider l'unité nationale. Lors de son intervention maître Azzi Merouane avocat à la Cour, a signalé que cette politique a permis depuis 1999, la repentance de plus de 15000 terroristes. 6000 d'entre eux ont bénéficié de la Concorde civile et 9000 autres

de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale «Pas plus tard qu'hier des terroristes se sont rendus aux forces de sécurité dans les wilayas d'Illizi et de Tlemcen, c'est une preuve qu'on est sur la bonne voie» a affirmé maître Azzi.

La commission qui est constituée de membres de plusieurs associations, de cadres et chercheurs, a été créée le 24 décembre 2012, dans le but d'impliquer davantage la société civile pour l'application de la charte pour la paix et la réconciliation nationale. A cet effet, des conférences ont été assurées par les membres de la commission dans plusieurs wilayas, notamment à Tizi Ouzou, Oran, M'sila, Bouira, Chlef et Tiaret



ou des thèmes comme «l'impact de la charte pour la paix et la réconciliation nationale et le rôle de la société civile», ont été abordés en présence de la société civile.

Le programme de conférences qui s'élera sur plusieurs semaines couvre l'ensemble des wilayas du pays. Pour sa part, Mme Dridi Nadia, présidente de l'Association nationale pour la promotion et la protection de la femme, qui a mis en exergue l'apport des élus locaux dans l'accompagnement des membres de la commission lors de leurs déplacements à travers le territoire national a mis l'accent sur la Charte, qui selon elle, a rendu au peuple sa liberté de déplacement et d'expression.

• Pour rappel, le Dr Ahmed Mizab sera ce matin l'invité du Forum de la Sécurité nationale dans le cadre d'une conférence sur «L'impact de la charte pour la paix et la réconciliation, et le rôle de la Sécurité nationale dans l'instauration de la sécurité et la stabilité». Rendez-vous donc au pavillon de la Sécurité nationale (Palais des expositions).

Publicité

AIR REINVENTED.
THE MOST FLEXIBLE
AIR MAX EVER.

AIR MAX+ 2013

GROUPE PLAYMODE DISTRIBUTEUR
OFFICIEL & EXCLUSIF DE NIKE EN ALGERIE

PMG.DZ